



PROGRAMME LOCAL
de PREVENTION des DECHETS
MENAGERS et ASSIMILES

Avril 2022



MOINS DE DECHETS,
PLUS DE VIE.

SOMMAIRE

Introduction

PRESENTATION de la CIREST et du territoire EST	p 4
Présentation de la CIREST	p 4
Particularités du territoire Est	p 5
Caractéristiques socio-économiques	p 6
Moyens de communication et évènements clés	p 7
Moyens humains mobilisables	p 8
Organisation de la gouvernance du PLPDMA	p 9
DIAGNOSTIC du TERRITOIRE	p 10
Méthodologie d'élaboration du PLPDMA	p 10
Organisation de la collecte et du traitement des déchets	p 11
Bilan des déchets traités en 2020	p 14
Bilan du PLPDMA 2012-20217	p 17
Partenaires mobilisés pour l'élaboration du PLPDMA	p 28
Synthèse du diagnostic	p 29
PLAN d' ACTIONS 2022-2027	p 30
Objectifs de réduction	p 30
Plan d'actions	p 31
Moyens humains et financier	p 32
Indicateurs de suivi et d'impact	p 32
ANNEXES	p 33

INTRODUCTION

Depuis le 1^{er} janvier 2012, l'élaboration d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) est obligatoire pour les collectivités disposant de la compétence « collecte des déchets ». Ce document regroupe l'ensemble des actions coordonnées visant à réduire la quantité et la nocivité des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA).

En 2015, la Loi de Transition Energétique fixait un objectif de réduction des DMA de -10% entre 2010 et 2020. En février 2020, la loi AGECE (anti-gaspillage et économie circulaire) a révisé cet objectif, ambitionnant de réduire les DMA de 15% entre 2010 et 2030.

Pour la CIREST, les enjeux de la prévention des déchets sont multiples, et les bénéfices nombreux d'un point de vue environnemental, économique et social : limiter les besoins en nouvelles unités de traitement, réduire les impacts environnementaux liés à la gestion des déchets, économiser les ressources et les matières premières, stabiliser les coûts de la collecte et du traitement, s'engager dans une gestion durable et exemplaire...

En outre, le PLPDMA constitue un outil d'accompagnement essentiel pour les usagers compte tenu de l'évolution réglementaire rapide en la matière, notamment avec l'obligation de tri à la source des biodéchets en 2023, et le développement progressif d'une part incitative dans le financement de la gestion des déchets.

De 2012 à 2018, la CIREST a mené à bien son PLPDMA avec le soutien technique et financier de l'ADEME. Le premier PLPDMA regroupait 13 actions qui ont contribué à réduire de 5% les ordures ménagères et assimilées (bac gris, bac jaune et borne à verre) et de 10% les DMA (tous flux confondus) sur la période 2010-2018.

En juin 2018, la CIREST a acté par délibération le lancement de l'élaboration de son nouveau Programme de prévention, en respectant le contenu et les modalités d'élaboration précisés dans le décret du 10 juin 2015.

Le document suivant synthétise l'ensemble des travaux réalisés dans le cadre de l'élaboration du PLPDMA de la CIREST, qui s'est déroulée d'octobre 2018 à décembre 2021. Comme le prévoit le cadre normatif, il comporte :

- L'état des lieux du territoire,
- Les objectifs de réduction des DMA,
- Le plan d'actions à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs,
- Des indicateurs et des modalités d'évaluation et de suivi du PLPDMA.

La compatibilité au niveau régional d'une part, avec le Plan Régional de Prévention et de Gestion des déchets (PRPGD), encore en cours d'élaboration, et au niveau national d'autre part, Plan National de Prévention des Déchets (PNPD), dont la concertation du public s'est tenue du 30 juillet au 30 octobre 2021, n'a pas pu être vérifiée. Elle fera l'objet d'ajustement au cours du Programme si besoin.

PRESENTATION de la CIREST et du territoire EST

PRESENTATION de la CIREST

Nom : Communauté Intercommunale Réunion Est - CIREST

Adresse : 28 rue des Tamarins – Pôle Bois – BP 124
97470 SAINT BENOIT

Téléphone : 02 62 94 70 00

Fax : 02 62 58 22 94

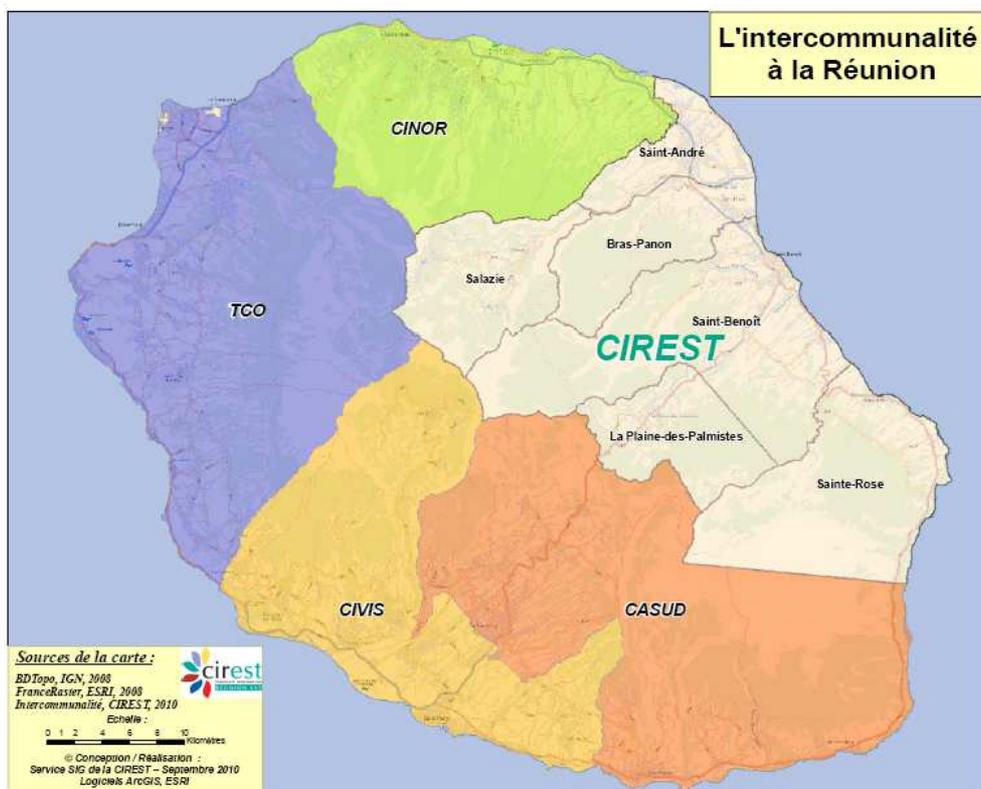
Email : cirest@cirest.fr

Site Internet : www.cirest.fr

Statut : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
Communauté d'agglomération

Compétences déchets : Prévention et collecte
Traitement transféré au SYDNE depuis le 1^{er} janvier 2015

Adhérents : 6 communes (soit 100 % du territoire) : Bras-Panon, Plaine des Palmistes, Saint-André, Saint-Benoît, Sainte-Rose et Salazie.



Les compétences

En 2002, la CIREST est devenue Communauté d'agglomération et a donc vu son champ de compétences s'élargir. Suite à la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), la CIREST s'est vu confier la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI) en 2018, et la compétence « Eau et assainissement » en 2020.

Au 1^{er} janvier 2022, les compétences de la CIREST sont les suivantes :

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Voirie et stationnement
- Tourisme, culture et sport
- Eau et assainissement
- GEMAPI
- Environnement et cadre de vie, avec notamment la gestion des déchets des ménages et assimilés

Organisation

Le Conseil communautaire, composé de 48 élus depuis les toutes dernières élections en juillet 2020, est l'assemblée délibérante élue et chargée de gérer et voter les affaires du territoire communautaire.

Les conseillers communautaires travaillent au sein de 5 commissions :

- Environnement, développement durable, risques et cycle de l'eau,
- Aménagement, habitat et mobilité,
- Développement économique et insertion,
- Tourisme, sport et culture,
- Finances et affaires générales.

PARTICULARITES du TERRITOIRE EST

Avec une superficie de 73.583 hectares, la CIREST est l'intercommunalité la plus étendue de l'île, dont 3 communes qui font partie intégrale du Parc National des Hauts de La Réunion : la Plaine des Palmistes, Sainte Rose et Salazie.

Le territoire de la CIREST correspond à une microrégion humide, même si les conditions climatiques varient selon la saison (une saison sèche en hiver, et humide en été) et l'altitude (chaleur dans les bas et fraîcheur dans les hauts), avec des épisodes cycloniques parfois intenses.

Le territoire de la CIREST se caractérise par un habitat mixte urbain/rural, avec 4 communes sur la frange littorale, et 2 communes en zone montagneuse. Une partie du Piton de la Fournaise, volcan actif de l'île, se trouve également au sein de ses limites administratives.

CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

▪ Densité et répartition de la population

Avec 126 877 habitants en 2018 (données INSEE), la CIREST représente **15% de la population de La Réunion**. Dans l'Est, l'habitat est globalement moins dense que sur l'ensemble du territoire de La Réunion (323 habitants/km²), mais **la répartition géographique est hétérogène**.

En effet, environ 80 % des habitants vivent dans les bas et 20% dans les Hauts. De plus, St André concentre 45% de la population de la CIREST sur seulement 7 % de son territoire, alors que Ste Rose compte 6% de la population sur 24% du territoire.

Le tableau ci-dessous présente la population, la superficie et la densité démographique de chacune des 6 communes du territoire de la CIREST (données INSEE 2018).

COMMUNES	POPULATION	SUPERFICIE	DENSITE DEMOGRAPHIQUE
Bras Panon	12 768 hab.	8 860 ha	144 hab./km ²
Plaine des Palmistes	6 568 hab.	8 320 ha	79 hab./km ²
Saint-André	56 747 hab.	5 130 ha	1 106 hab./km ²
Saint-Benoît	37 274 hab.	22 960 ha	162 hab./km ²
Sainte-Rose	6 296 hab.	17 760 ha	35 hab./km ²
Salazie	7 224 hab.	10 380 ha	70 hab./km ²
Territoire CIREST	126 877 hab.	73 583 ha	172 hab./km²

Entre 2008 et 2018, la population a augmenté de 8,25% (données INSEE 2018), soit une croissance démographique moyenne était de **+0,8 % par an**. Mais cette croissance a tendance à baisser depuis quelques années (+0,4% par an entre 2013 et 2018).

▪ Age et structure des ménages

On retiendra que **45% des habitants ont moins de 30 ans** (source INSEE 2018), contre 35,1% en métropole.

Le territoire de la CIREST compte 46 286 ménages (source INSEE 2008) dont la taille moyenne est de **2,7 personnes/ménage**, conte 3,13 personne/ménage en 2008.

▪ Niveau d'étude et niveau de vie

Parmi la population non scolarisée de plus de 15 ans, **42,3% n'ont pas de diplôme** (source INSEE 2018).

La médiane du revenu disponible est de 13 680 € par foyer (source INSEE 2018), et seulement **20% des foyers fiscaux sont imposables**.

La composition socioprofessionnelle de la population est marquée par une **forte proportion des personnes sans activité professionnelle** (35% des plus de 15 ans).

- Habitat

Le territoire de la CIREST compte **52 765 logements**, parmi lesquels **74,2% sont des maisons individuelles** (soit 39 141 logements).

De plus, 89 % des logements sont des résidences principales, dont plus de la moitié des ménages sont propriétaires (53,9%).

L'implantation d'équipements tels qu'un bac à compost est plus facile en maison qu'en immeuble. De plus, les propriétaires sont plus enclins à jardiner pour embellir leur habitation lorsque les locataires.

En outre, les usagers de la CIREST sont plutôt sédentaires : 52,1% d'entre eux habitent le même logement depuis 10 ans et plus.

Enfin, la plupart des logements collectifs, présents dans les centres villes, est gérée par des bailleurs sociaux : SEMAC, SIDR, SHLMR, SODIAC....

- Emploi et économie

Bien qu'en baisse par rapport à 2013 (38,9%), le **taux de chômage touche 35,6%** des habitants de 15 à 64 ans.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des établissements actifs employeurs et des emplois par secteur d'activité fin 2018.

Secteur d'activité	Nb d'étab. actifs	%	Nb d'emplois	%
Agriculture	251	9	1 710	5,8
Industrie	235	8,4	1 731	5,9
Construction	457	16,4	2 280	7,7
Commerce, transports, services	1 354	48,6	8 846	30,0
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	487	17,5	14 945	50,6
TOTAL	2 784		29 512	

MOYENS de COMMUNICATION et EVENEMENTS CLES

Au niveau local, La Réunion dispose de nombreux moyens de communication.

Il existe plusieurs stations de radio locales : Réunion La Première, RTL Réunion, Radio Freedom, NJR Réunion, et même Radio Est Réunion...

Côté presse écrite, les principaux journaux locaux sont des quotidiens : Le Journal de l'Île (JIR), Le Quotidien et Témoignages, chacun relayé par un site Internet.

Les télévisions locales sont accessibles à tous sans abonnement payant : Réunion La Première, Antenne Réunion et Télé Kréol.

La CIREST dispose également d'un site Internet (www.cirest.fr) et relancera prochainement un journal intercommunal, qui paraîtra 3 fois par an, avec une double page spécialement dédiée à l'Environnement.

Le tableau ci-dessous recense les évènements locaux ou nationaux qui sont des moments propices à la sensibilisation de proximité.

Evènements	Lieu	Période
Foire Agricole de Bras Panon	Bras Panon	Mai
Fête des goyaviers	Plaine des Palmistes	Juin
Festi'Plante	St André	Septembre
World Clean Up Day		Septembre
Semaine Européenne du Développement Durable		Octobre
Dipavali	St André	Novembre
Semaine Européenne de Réduction des Déchets		

Par ailleurs, 4 communes disposent d'un marché forain hebdomadaire :

- Bras Panon le jeudi matin
- Saint André le vendredi matin
- Saint Benoît le samedi matin
- La Plaine des Palmistes le dimanche matin.

MOYENS HUMAINS MOBILISABLES

Plusieurs services de la CIREST sont mobilisés pour agir en faveur de la réduction des déchets. Les équivalents temps plein (ETP) sont répartis comme suit :

SERVICE	ETP
Sensibilisation et animation	3,1
Equipe-projet PLPDMA	2,8
Communication	0,1
TOTAL	6

ORGANISATION de la GOUVERNANCE du PLPDMA

En juillet 2020, le Conseil Communautaire a acté la composition de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du PLPDMA comme suit :

STRUCTURE	MEMBRE DE LA CCES
CIREST	Le Président de la CCES 6 élus communautaires L'équipe projet du PLPDMA Le DGS 1 représentant de chaque direction adjointe
Communes membres	2 représentants par commune (élus ou administratifs)
Conseil Régional	1 représentant
SYDNE	1 représentant
ADEME	1 représentant
Services de l'Etat : DAAF et DEAL	1 représentant de chaque direction
Conseil Départemental	1 représentant
Chambres consulaires : CMA, CCI, CA	1 représentant de chaque Chambre
Associations de protection de l'environnement : Réunion Nature Environnement, Zéro Déchet La Réunion et Ecologie Réunion	1 représentant de chaque association
Associations de consommateurs : UCOR et UFC Que Choisir OI	1 représentant de chaque association

DIAGNOSTIC du TERRITOIRE

METHODOLOGIE d'ELABORATION du PLPDMA

Etape	Période	Modalités
Lancement de la procédure d'élaboration du PLPDMA	27 juin 2018	Délibération du Conseil Communautaire
Réunion de la 1 ^{er} CCES	Octobre 2018	Présentation de la démarche et du rôle de la CCES
Mobilisation des acteurs du territoire	De décembre 2018 à mai 2019	Ateliers de concertation thématiques
Analyse des données socio-économiques	2019/2020	Etude du dossier INSEE
Analyse des données déchets		Etude du rapport SPED de la CIREST
Analyse des ratios et des gisements d'évitement		Etude du MODECOM ADEME 2019
Evaluation des actions menées dans le cadre du 1 ^{er} PLPDMA		
Désignation des nouveaux représentants de la CCES (nouvelle mandature)	31 juillet 2020	Délibération du Conseil Communautaire
Approbation du plan d'actions par la CCES	16 décembre 2020	Présentation du projet de PLPDMA
Consultation du public	Du 17 septembre au 31 octobre 2021	Salon de l'Ecologie + document de 8 pages
Adoption du PLPDMA	10 décembre 2021	Délibération du Conseil Communautaire

ORGANISATION de la COLLECTE et du TRAITEMENT des DECHETS

La CIREST exerce la compétence prévention et collecte des déchets ménagers et assimilés sur les 6 communes membres. La compétence traitement est déléguée au SYNDE, Syndicat mixte de traitement de Déchets du Nord et de l'Est, qui traite également les déchets de la CINOR.

- Les équipements de gestion des déchets

La carte ci-dessous présente les différents équipements présents sur le territoire de la CIREST pour la gestion des déchets.



- La collecte des déchets

La CIREST fait appel à 2 prestataires pour assurer les collectes en porte à porte. Les fréquences de collecte sont précisées dans le tableau ci-dessous pour chaque type de déchets :

Type de déchets	Contenant	Fréquence
Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)	Bacs poubelles gris/verts	1 fois/semaine (C1)
Recyclables Secs Hors Verre (RSHV)	Bacs poubelles jaunes	1 fois toutes les 2 semaines (C0,5)
Encombrants (ENC)	Vrac	1 fois par mois
Déchets verts (DV)	Vrac	1 fois par moi

En outre, la CIREST assure ponctuellement la collecte séparative des véhicules hors d'usage (VHU) et de la ferraille en vrac sur demande.

Au 31/12/2021, la CIREST dispose d'un réseau de 300 bornes d'apport volontaire (BAV) permet la collecte séparative du verre principalement, plus quelques bornes pour les journaux/magazines et des emballages (cartons, plastiques et métaux) devant les déchèteries.

Le territoire de la CIREST est pourvu de **7 déchèteries**, dont 1 déchèterie mobile sur la commune de Salazie. Les déchèteries sont gratuites pour les particuliers et payantes pour les entreprises, à raison de 5€ pour un dépôt de 2,5 m³. Les déchets acceptés en déchèterie sont les suivants :

- En bennes : encombrants, déchets verts, bois, gravats, métaux, Déchets d'Equipements d'ameublement (DEA), cartons, Placoplatre,
- Dans un local spécifique : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E), Textile Linge et Chaussures (TLC), ampoules et néons, piles et batteries
- En cuve : huiles minérales (vidange) et huiles végétales (friture)

Pour le moment, la filière REP Eco DDS en charge des déchets dangereux des ménages n'est pas mise en place sur le territoire de la CIREST.

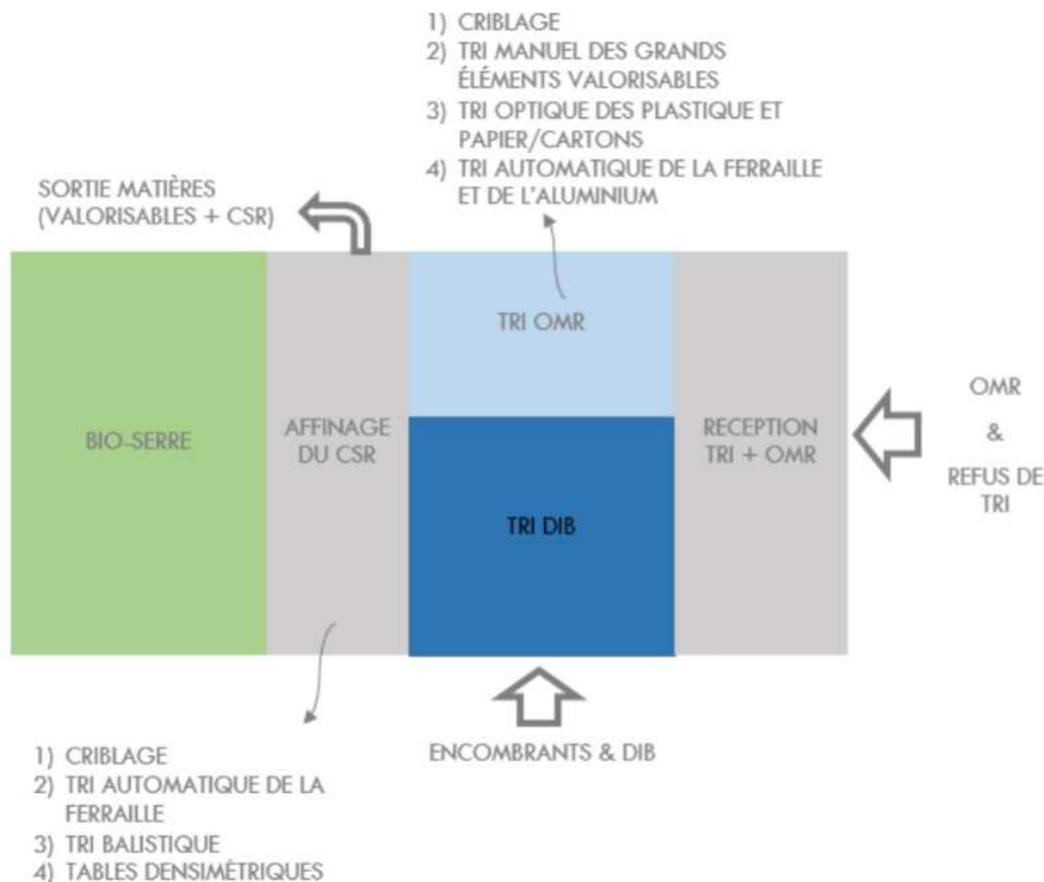
Par ailleurs, la CIREST met à disposition des communes des caissons permanents aux abords des cimetières, des services techniques des mairies et des marchés forains. Elle fournit également des caissons occasionnels lors de manifestations culturelles, sportives ou culturelles. Enfin, des caissons sont ponctuellement installés dans les quartiers pour l'apport volontaire des D3E (1 à 2 journées par an et par quartier).

Depuis 2010, la CIREST applique un système de **Redevance Spéciale d'Elimination (RSE)** pour la gestion des déchets assimilés, ou Déchets Industriels Banals (DIB). Cette Redevance concerne les entreprises et les bâtiments communaux. A compter de 2022, les tarifs de la RSE seront modulés afin d'inciter à l'utilisation des poubelles jaunes au détriment des poubelles grises.

Au 31/12/21, la CIREST compte 300 contrats RSE avec des établissements publics, des établissements privés et des associations.

▪ Le traitement des déchets

Depuis la fin de l'année 2020, les OMR et les encombrants collectés en porte à porte sur le territoire du SYDNE sont réceptionnés au Centre Multifilières d'INOVEST située à Sainte Suzanne. Le schéma ci-dessous présente le fonctionnement du site à terme :



Les déchets verts sont broyés ou compostés sur plusieurs installations appartenant au SYDNE ou à des exploitants privés. Les déchets d’emballages – plastique, papier, carton, emballage métallique – sont envoyés au centre de tri de VALOI à Sainte Marie où ils subiront un second tri et seront exportés pour être recyclé.

Le verre est également exporté pour recyclage. Il existe toutefois une filière de réemploi du verre au niveau local avec un système de consigne des chopines de bière (« dodo ») produites par les Brasseries de Bourbon et des bouteilles de limonade (COT) et bière (Fischer) de la société Sorebra.

Les déchets métalliques sont acheminés auprès d’un prestataire privé – CDAA/CRM à Sainte Marie – qui les exporte pour valorisation matière. Enfin, les déchets inertes (gravats) font l’objet d’une valorisation matière par un prestataire privé.

- Coûts et financement du service

Le service public de gestion des déchets de la CIREST correspond à la prévention, la précollecte, la collecte et le traitement des déchets du territoire. Ce service est financé par :

- ✓ les produits industriels : vente de matériaux
- ✓ les subventions
- ✓ le soutien des éco-organismes pour la gestion des déchets recyclables
- ✓ les contributions des usagers : TEOM, RSE et tickets déchèterie

En 2020, les dépenses de fonctionnement s'élevaient à 133 €/habitant, et les recettes de fonctionnement à 134 €/habitant, dont 123€/habitant financé par la TEOM. Le taux de couverture des dépenses (hors charges de structure) par les recettes s'établissait donc à 101%.

Pour le moment, la CIREST n'a pas mis en place de redevance incitative.

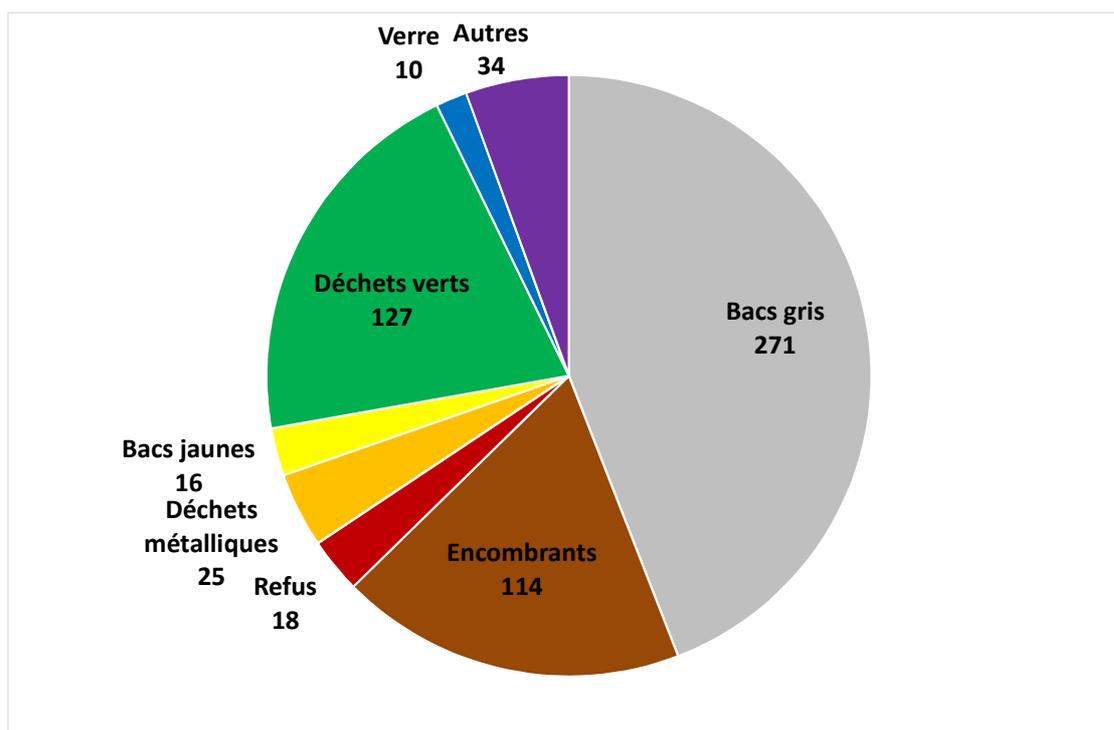
BILAN des DECHETS TRAITES en 2020

- Production et composition des DMA

En 2020, la CIREST a traité 78 198 tonnes de DMA, soit 616 kg/habitant.

Déchets traités	Tonnage 2020	Ratio	Pourcentage
DMA	78 198 T	616 kg/hab.	
Dont enfouis	51 295 T	404 kg/hab.	66%
Dont valorisés	26 903T	212 kg/hab.	34%

Le graphique ci-dessous présente la répartition des DMA par flux en 2021



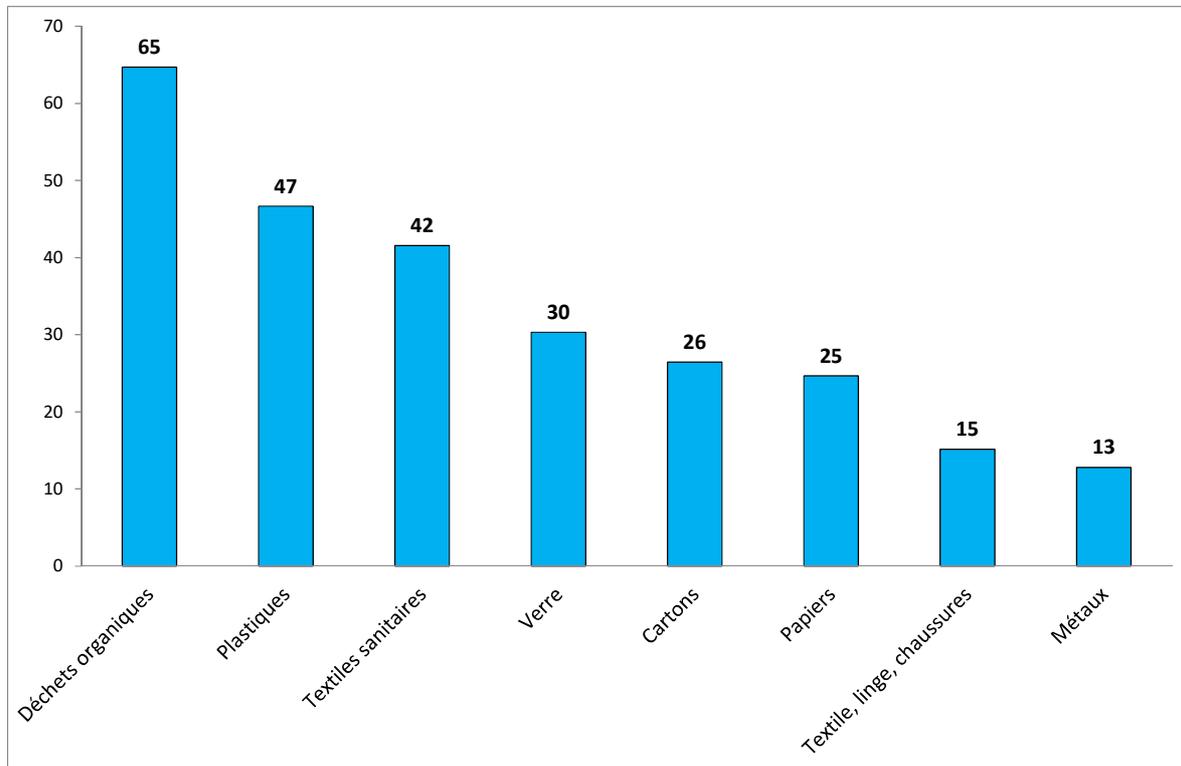
Composition des DMA en 2020 (en kg/habitant)

- EVOLUTION DE LA PRODUCTION PAR GISEMENT**

▪ Evaluation des principaux gisements d'évitement

A partir du MODECOM réalisé localement par l'ADEME Réunion entre 2018 et 2019, on peut estimer les gisements des déchets et remonter jusqu'aux objets qui les ont générés.

Le graphique ci-dessous présente les principaux gisements contenus dans les OMA (bacs gris, bacs jaunes et des bornes à verre) en 2021 :

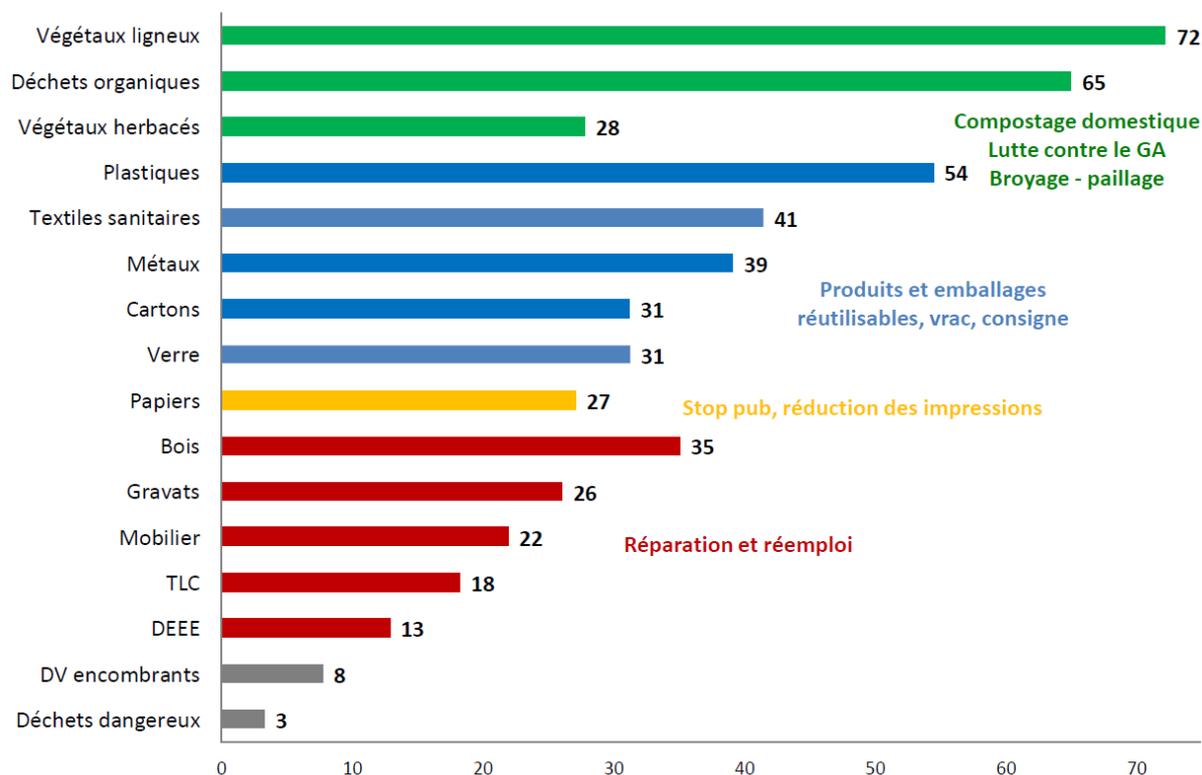


Caractérisation des OMA en 2020 (en kg/habitant) à partir du MODECOM 2019

On retiendra que :

- Le gaspillage alimentaire représente 15% des déchets organiques, soit 9,7 kg/habitant
- Seulement 19% des déchets plastiques sont recyclables,
- Les couches bébé représentent 45% des textiles sanitaires, soit 18,6 kg/habitant
- Les imprimés publicitaires représentent 45% des déchets papiers, soit 11,2 kg/habitant

En appliquant les ratios du MODECOM aux autres gisements (déchets verts, encombrants...), on peut caractériser l'ensemble des DMA pour identifier les actions de détournement.



Caractérisation de la composition des DMA en 2020 (en kg/habitant) à partir du MODECOM 2019

A partir des données du MODECOM, on estime à **82 kg/habitant/an** la quantité de déchets compostables en comptant :

- 70% des déchets alimentaires non consommables : épluchures, marc de café et filtres, sachets de thé, coquilles d'œufs...
- 20% des produits alimentaires non consommés : fruits, légumes, pain, herbes aromatiques...
- La totalité des déchets verts herbacés : gazon, fleurs, feuilles, brindilles, herbes...
- 90% des papiers souillés (parmi les textiles sanitaires) : mouchoirs, essuie-tout, serviettes en papier...

Avec une moyenne de 2,7 personnes par ménage, le gisement d'évitement grâce à la pratique du compostage domestique serait d'environ 222 kg/foyer/an. On estime que les habitants mettent 90% des déchets compostables dans leur bac, soit **200 kg/foyer/an**.

BILAN du PLPDMA 2012-2017

Entre 2012 et 2017, la CIREST a mené à bien un premier PLPDMA avec le soutien financier et technique de l'ADEME. Ce plan d'action regroupait 13 actions.

- Action 1 - Promotion des achats écoresponsables en grandes surfaces

De 2012 à 2017, la CIREST a organisé des stands d'information dans ou devant les magasins partenaires pour sensibiliser les consommateurs sur les gestes d'achat qui contribuent à réduire les déchets : choisir des produits moins emballés, préférer les produits réutilisables aux produits jetables, éviter le gaspillage alimentaire.

Avec l'exposition de chariots comparatifs (maxi et mini déchets), la CIREST insistait sur le levier économique possible.

La CIREST a ainsi réalisé 12 journées de sensibilisation par an dans 7 magasins partenaires sur le territoire.



- Action 2 - Education des primaires à la prévention des déchets

En 2012, la CIREST a conçu une intervention pour les primaires sur le thème de la Réduction des déchets, en mettant en avant des gestes concrets et à la portée des enfants, en s'appuyant sur des situations de leur quotidien : à l'école, à la maison, pendant les loisirs... Ce thème est venu compléter ceux déjà proposés aux établissements scolaires. Depuis 2015, la CIREST remet également un livret pédagogique aux élèves après chaque intervention.

Depuis l'année scolaire 2015/2016, la CIREST lance tous les ans un appel à candidature aux écoles élémentaires pour la création d'un jardin potager à l'école. Tous les ans, 5 à 6 écoles bénéficient de 6 ateliers, chacun composé d'une séance pratique et une séance théorique en demi-groupe. Cette action connaît un certain succès, et tous les ans, plusieurs écoles déposent un dossier pour y participer.



- Dématérialisation des documents chez les habitants

Entre 2013 et 2017, la CIREST a noué quelques partenariats (Orange, VEOLIA et la CISE) avec les entreprises pour faire la promotion de la dématérialisation des factures. La sensibilisation s'est faite via des kakémonos installés dans les agences du territoire et des spots animés diffusés sur les écrans de télévision au-dessus des caisses des magasins par période de 10 jours.



▪ Action 3 - Réduction des déchets de bureau dans les administrations

Dans le cadre d'une démarche éco exemplaire en interne, la CIREST a conçu une « Charte de l'éco-agent », un petit guide pratique regroupant des recommandations sur la gestion du papier, des consommables de bureau, de repas, des produits nocifs... à destination des agents de la Collectivité.

Plusieurs interventions ont été organisées pour le personnel entre 2012 et 2016, afin de sensibiliser les agents au tri et à la réduction des déchets au bureau. Depuis, la CIREST a adopté plusieurs bonnes pratiques : réutilisation des feuilles en brouillon, gobelets réutilisables par tout le personnel, dématérialisation des échanges (délibérations, facturation, marchés publics, courriers...). En 2021, chaque agent a reçu un contenant alimentaire en verre pour limiter les emballages à usage unique lors de l'achat d'un repas à emporter.



▪ Action 4 - Compostage sur les sites publics

Entre 2012 et 2016, la CIREST a équipé plusieurs sites publics en bacs à compost et accessoires : établissements scolaires, cuisines scolaires, cimetières... Les agents communaux présents sur site ont bénéficié d'une formation au compostage, et ont reçu des affiches plastifiées avec les consignes de tri pour les bacs gris, jaunes et le compostage. Sur les cimetières, la CIREST a également organisé une sensibilisation pour les usagers à l'occasion de la Toussaint.

Au 31/12/2021, 79 établissements scolaires sur 108 sont équipés pour le compostage domestique, soit 75%. En général, les équipements sont utilisés pour les déchets verts, car les cantines n'ont que peu de biodéchets à composter (hormis les cuisines autonomes).

Dans les cimetières, les bacs à compost étaient utilisés, mais souvent pollués par les emballages en plastique autour des bouquets de fleurs.

Au 31/12/2021, 5 cimetières sur 9 ont encore équipés pour le compostage domestique sur les communes de St André, St Benoit et Salazie.



▪ Action 5 - Réduction des imprimés publicitaires dans les boîtes aux lettres

Depuis 2012, la CIREST met à disposition des habitants des autocollants STOP PUB sur plusieurs sites : mairies, mairies annexe, médiathèques... Puis en 2020, la CIREST a envoyé un autocollant à tous les foyers de l'Est avec le calendrier de collecte. A partir des éléments fournis par La Poste, le taux d'apposition sur le territoire Est est passé de 3% en 2012 à 10% entre 2021, ce qui a permis d'éviter 158 tonnes de déchets papier en 2021.



▪ Action 6 - Généralisation du compostage dans les foyers

Le compostage domestique est une action de prévention très efficace pour réduire le poids des déchets dans la poubelle grise/verte. Pour développer le compostage domestique auprès des particuliers, la CIREST a mené de nombreuses actions de promotion pour le grand public : opérations « Allons composter » sur les marchés forains, les déchèteries, les jardinerie, animations sur le stand de la CIREST lors des manifestations, interventions en école...

A matière d'équipement, la CIREST met à disposition des habitants des bacs à compost, avec le choix de 2 gabarits (350 ou 900 L), livrés avec un guide du compostage, un bio-seau pour trier les biodéchets de la cuisine et un outil pour mélanger le contenu du bac.



Au 31/12/2021, le nombre de bacs à compost installés sur le territoire Est était de 19 883. Avec environ 19 600 bacs pour des particuliers, le taux d'équipement en compostage domestique est de 37% (et 50% si on ne compte que les maisons).

La CIREST réalise régulièrement des enquêtes auprès des foyers équipés (en porte à porte et par téléphone depuis le COVID). A partir des retours d'enquêtes, on estime que 97% bacs livrés sont correctement utilisés, soit 19 012 bacs.

A partir de ces hypothèses, on peut donc évaluer la quantité de biodéchets évités grâce au compostage domestique à **3 800 tonnes/an**.



- Action 7 - Lutte contre le gaspillage alimentaire au collège

Entre 2012 et 2020, la CIREST a accompagné 15 établissements du secondaire (11 collèges et 4 lycées) dans une action visant à réduire le gaspillage alimentaire au restaurant scolaire. A partir d'un appel à candidature auquel les établissements peuvent répondre, l'action mobilise les adultes et les élèves à chaque étape : état des lieux, réflexion sur les enjeux, concertation, sensibilisation, mise en œuvre de mesures concrètes, évaluation et communication. Le déroulement de l'action est le suivant :

Périodes	Etapes
1 ^{ère} période	COPIL 1 : réunion de présentation de l'action Observation d'un service de restauration (échanges avec le personnel et photos) Intervention auprès de la classe pilote Campagne de pesées initiales (5 repas – pesées par composante) Enquête de satisfaction auprès des demi-pensionnaires
2 ^e période	Analyse des pesées et présentation en classe Intervention auprès du personnel de la restauration Intervention de la DAAF sur l'équilibre alimentaire Projection d'un documentaire en classe COPIL 2 : définition des actions de réduction
3 ^e période	Mise en œuvre des actions de réduction Campagne de sensibilisation (élèves et adultes) Atelier cuisine (éveil au goût)

4 ^e période	Visite (cuisine centrale, exploitation agricole...)
5 ^e période	Campagne de pesées d'évaluation (5 repas) Présentation des résultats en classe Communication dans l'établissement COPIL 3 : bilan de l'action Remise des récompenses (tee-shirt et panneau de valorisation de l'action)

Les actions de réduction portent généralement sur 3 axes : la production (matières premières, recettes, menus, grammages...), le service (quantité servie, disposition sur le self, affichage, aspect visuel...) et l'ambiance du restaurant scolaire (bruit, agencement des tables, nombre de places assises, vaisselle...).

En synthèse, le taux de gaspillage alimentaire lors des pesées initiales varie entre 25 et 35% selon les établissements. A l'issue de l'action, le gaspillage a été réduit en moyenne de 32%.



▪ Action 8 - Développement des circuits de réemploi

En 2013, la CIREST a édité un calendrier des brocantes de l'Est, afin d'encourager la population à acheter et vendre d'occasion.

En 2014, la CIREST a contribué à enrichir l'Annuaire des métiers de la réparation réalisé par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. La CIREST a également organisé la promotion de ce guide, avec des journées de sensibilisation déchèterie, et des outils numériques (site Internet, réseaux sociaux, écran à l'accueil du siège de la CIREST...).



#ÇA SUFFIT LE GÂCHIS LE GÂCHIS, ÇA SUFFIT. VIVE LES ÉCONOMIES !

À LA MAISON, AU TRAVAIL, À L'ÉCOLE, DANS LA RUE OU DANS UN MAGASIN... ON PEUT TOUS RÉDUIRE NOS DÉCHETS !

ALLONGEZ LA DURÉE DE VIE DE VOS OBJETS

Besoin de réparer votre téléphone, votre lave-linge ou votre robe préférée ?
Faites appel à un artisan réparateur !

Renseignements sur www.reparer.re

Pour un don, un achat d'occasion, pensez à :
La Ressourcerie Le La de Bras Fallot, ouverte du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 15h.
Renseignements au 0262 28 66 63.

Déposez les vêtements que vous ne portez plus dans une borne à vêtements : ils seront réutilisés ou transformés en chiffons, sacs à provisions...
Repérez la borne la plus proche de chez vous sur www.titangroup.com ou en appelant au 0262 35 28 48

En 2019, la CIREST a accordé une subvention à l'association ACTER pour l'organisation de « Reparali kafé » à St Benoît. Un document sur le réemploi a également été envoyé à l'ensemble des foyers avec le calendrier de collecte 2019.

Enfin, depuis quelques années, la CIREST est conventionnée avec plusieurs associations qui récupèrent des objets (généralement des DEEE) en déchèterie en vue du réemploi.

Le tableau ci-dessous synthétise l'ensemble des acteurs du réemploi qui interviennent sur le territoire Est :

Déchèteries	Equipements électriques et électroniques			Mobilier et articles de loisirs	Textiles, linges et chaussures
	Matériel informatique	Petits appareils	Gros appareils hors froid		
St André Centre Ville	ARDIE	ADRIE		ADRIE	TTR
St André Grand Canal	SERVIS	ADRIE			
Bras Panon	ARDIE	VIMR			
Sainte Anne	SERVIS	VIMR			
Sainte Rose	SERVIS	VIMR			
Plaine des Palmistes		VIMR			

Dans les années à venir, il s'agit de fiabiliser le retour d'information de ces associations afin d'estimer de manière plus précise le tonnage détourné grâce à cette action.

- Action 9 - Création d'un réseau de ressourceries

Suite à une étude de faisabilité réalisée en 2013, la CIREST avait lancé en 2015 un appel à projets pour la création et la gestion d'une ressourcerie intercommunale. La ressourcerie, gérée sous forme d'un Atelier Chantier d'Insertion, a ouvert ses portes en juillet 2016. Elle est située dans le quartier de Bras Fusil à St Benoît dans un local de 900 m² mis à disposition à l'ADRIE (association pour le développement des ressourceries, l'insertion et l'environnement) par la CIREST. L'ADRIE, qui emploie sur le site 12 salariés en CDDI, s'est progressivement équipée, et professionnalisée. Le site dispose depuis peu d'un logiciel de traçabilité des objets entrant et sortant, ce qui fiabilise les données.

En 2021, la ressourcerie intercommunale a collecté 79 tonnes d'objets, pour un taux de réemploi de 26%. Elle organise une vente mensuelle sur place, qui a permis de générer 25.481 € de recettes en 2021.

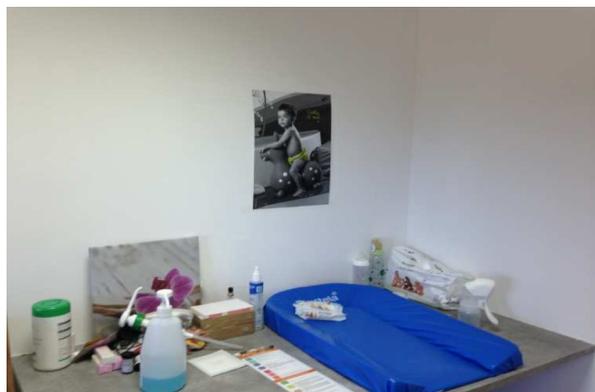


▪ Action 10 - Utilisation des couches lavables en crèches

Placé en crèche, un enfant utilise en moyenne 1000 couches par an, et génère ainsi 180 kg de déchets qui partent à l'enfouissement. Face à ce constat, la CIREST a voté en 2013 une aide aux crèches pour l'acquisition de couches lavables.

Malheureusement, cette incitation financière n'a pas suffi à motiver les gestionnaires de crèche. Au cours des rencontres et des échanges avec les différentes structures, on constate une véritable réticence aux couches lavables. En effet, la gestion des couches lavables demande un investissement humain important (changes plus fréquents, lavage, séchage...), et l'adhésion de l'ensemble du personnel de la crèche est essentiel à le bon déroulement de l'action et au confort des enfants. Certaines structures (entreprises Crèches and Go, crèche municipale de Bras Panon), voyant l'intérêt économique, ont contourné de problème en créant une laverie centrale, évitant ainsi aux animatrices de se charger de l'entretien. Au final, la CIREST a donc financé des crèches qui avaient déjà adhéré et qui ont renouvelé leur stock de couches. Mais il n'y a pas eu de crèches qui se sont « converties » aux couches lavables, malgré le gain financier reconnu par les décideurs.

Pour démocratiser la couche lavable auprès des professionnels de la petite enfance, des parents et futurs parents, la CIREST a également réalisé une exposition de photos présentant des enfants en couches lavables en poster, destinée à être diffusée dans les cabinets de sages-femmes et de pédiatres. La plupart des professionnels sollicités ont accepté de présenter l'exposition, au moins en partie (faute de places pour mettre les 15 photos), dans leur salle d'attente.



▪ Action 12 - Compostage dans la restauration et le tourisme

En s'appuyant sur le réseau de l'OTI Est, la CIREST a équipé 75 professionnels de la restauration et du tourisme en composteur entre 2012 et 2015. Une petite formation a été proposée à l'ensemble de ces entreprises pour améliorer la gestion de leurs déchets.

En 2016, la CIREST a ensuite mené une action en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire en proposant aux restaurateurs un kit de communication « Ti'Barket », une version créole du Doggy Bag. Le kit de communication comprend :

- ✓ un macaron à apposer sur la carte ou le menu du restaurant,
- ✓ un sticker format A5 à afficher sur la devanture du restaurant,
- ✓ un autocollant à coller sur la barquette avec les recommandations sanitaires,
- ✓ un argumentaire à l'attention des restaurateurs.

La SERD 2016 a été l'occasion de lancer le kit de communication : la CIREST a convié les restaurateurs et les partenaires (CCI, CMA, DAAF, ADEME, UMIH), pour remettre un kit de communication aux professionnels volontaires. La CIREST est intervenue à 2 reprises au lycée hôtelier Le Centhor pour présenter le concept à quelques 75 apprentis rattachés à la CCI. De son côté, la CMA organise régulièrement des formations Hygiène pour ses ressortissants, au cours desquelles le kit de communication Ti Barket est présenté.

Au final, plus d'une trentaine de restaurants (uniquement ceux qui proposent un service sur place) ont adhéré à l'action. Néanmoins, avec la crise du COVID, il a été difficile d'évaluer cette action car le service sur place a été suspendu et/ou restreint.



▪ Action 13 - Pratiques de jardinage au naturel et zéro phyto

Pour le volet « jardinage au naturel » à destination des particuliers, la CIREST a mis en place plusieurs initiatives depuis 2012 visant à encourager les pratiques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques :

- ✓ Subvention de 3.000€ pour la création et/ou la gestion de jardins partagés : 4 associations ont signé une convention avec la CIREST, mais on constate que ces projets n'ont pas duré dans le temps, les associations rencontrant des difficultés à mobiliser les jardiniers amateurs sur la durée.
- ✓ Réalisation d'un guide « Jardiner sans polluer » à destination des jardiniers amateurs.
- ✓ Conception d'un stand sur le thème du jardinage au naturel : le stand est couplé aux sensibilisations sur le compostage.

- ✓ Organisation d'un concours sur les jardins potagers : le concours n'a pas connu un grand succès en 2015. C'est pourquoi il n'a pas été renouvelé en 2016 (année 5).
- ✓ Appel à candidatures « Création d'un jardin potager à l'école » (cf. action n°2)
- ✓ Projections de documentaires : « Les moissons du futur » (Marie Monique ROBIN) en 2013, « Secrets des champs » (Honorine PERINO) et « Demain » (Mélanie LAURENT et Cyril DION) en 2016, « Le bon sens des hommes » (Anaïs CHARLES-DOMINIQUE) en 2018.

Pour le volet « zéro phyto » à destination des collectivités, la CIREST a organisé des formations Certiphyto pour les agents municipaux en 2014 (88 agents formés). Elle a également financé l'action du CFPPA (antenne du lycée agricole de St Paul) dans le développement de la charte régionale « Pour des collectivités sans pesticides ». Aujourd'hui, les 6 communes du territoire Est sont adhérentes à la charte.

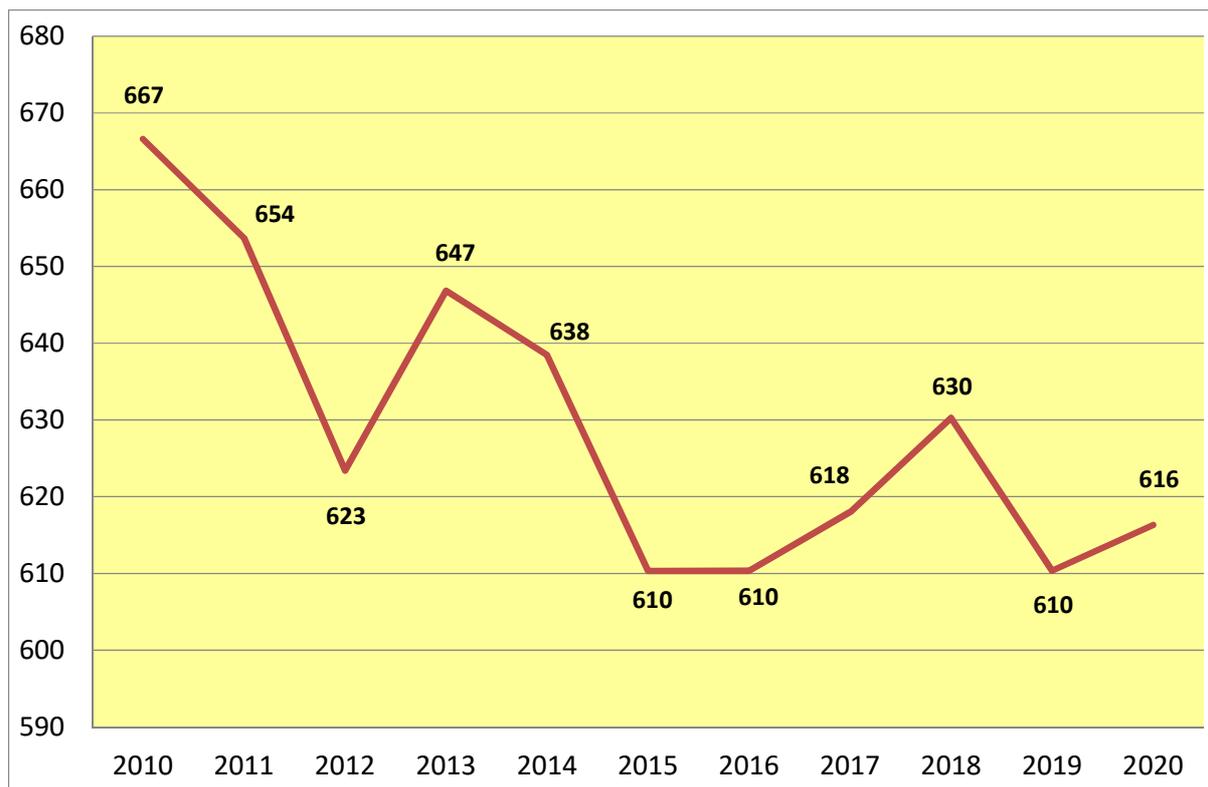
En 2017, avec le soutien financier de l'ADEME, la CIREST a fait l'acquisition d'une machine de désherbage thermique qu'elle mutualise avec certaines communes.



La Cirest s'engage pour votre santé
et pour notre environnement

- Evolution de la production des DMA depuis 2010

Le graphique ci-dessous présente l'évolution du tonnage des DMA de 2010 à 2020, exprimé en kg/habitant.



Evolution de la production des DMA (en kg/habitant)

En 10 ans, la production des DMA a baissé de 7,5% avec cependant une évolution en dents de scie.

PARTENAIRES MOBILISES pour l'ELABORATION du PLPDMA

Entre décembre 2018 et mai 2019, la CIREST a organisé une large concertation pour mobiliser les acteurs du territoire et à co-construire le prochain PLPDMA. La concertation s'est traduite par 5 ateliers participatifs, sous forme de « World Café », dont un animé par un prestataire externe. Ces ateliers ont rassemblé près de 100 participants : entreprises, associations, chambres consulaires, services des communes, élus, bailleurs sociaux... et ont abouti à 50 propositions d'actions.

Ateliers	Dates	Nb d'acteurs invités	Nb de participants	Nb de propositions
Vente et consommation responsables	10/12/2018	42	15	10
Allongement de la durée de vie des objets	26/02/2019	36	27	9
Matière organique	26/03/2019	55	17	11
Eco-exemplarité	02/04/2019	34	17	10
Communication, sensibilisation et éducation	21/05/2019	49	16	10
TOTAL		216	92	50

La liste des participants aux ateliers est fournie en annexe.

Par la suite, la CIREST a réalisé un travail de structuration pour regrouper ces propositions et les consolider avec le diagnostic de territoire pour proposer un plan articulé autour de 4 axes stratégiques.

SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

La matrice ci-dessous présente une analyse synthétique de l'ensemble des éléments présentés ci-dessus :

	ATOUS	FAIBLESSES
Facteurs internes	<p>Des actions déjà engagées (1^{er} PLP) RSE pour les entreprises et les communes Passage en C1 depuis 2016 Approche transversale : PCAET, économie circulaire, eau, santé, alimentation Nouvelle mandature</p>	<p>Effectifs réduits Manque de visibilité (communication) Peu de contacts avec les entreprises Absence de référent dans les communes Absence de tarification incitative</p>
	OPPORTUNITES	MENACES
Facteurs externes	<p>Cadre national : loi AGECE, loi EGALIM Dynamique régionale : zéro déchet et économie circulaire Partenariats existants Fermeture du CET proche Contexte économique fragile</p>	<p>Territoire vaste et hétérogène Situation sanitaire Contexte économique fragile Faible adhésion de la population</p>

PLAN D' ACTIONS 2022-2027

OBJECTIFS de REDUCTION

Pour satisfaire l'objectif fixé par la loi AGECE, la CIREST devrait réduire de 15% sa production de DMA en 2030 par rapport à 2010.

Avec une production de DMA de 667 kg/habitant en 2010, la CIREST devrait donc atteindre un ratio de 567 kg/habitant en 2030 pour se conformer aux exigences réglementaires.

Sur la base d'une croissance démographique de 0,4% par an (moyenne 2013/2018), l'objectif du PLPDMA sera d'atteindre un ratio de 584 kg/habitant en 2027, soit une réduction de 32 kg par habitant et par an entre 2020 et 2027.

Année	2010	2020	2027	2030
Population	117 205	127 385	130 472	132 044
Production DMA (kg/habitant)	667	616	584	567
Evolution par rapport à 2010		-7,5%	-12,4%	-15%

En moyenne, cela représente une réduction des déchets de 4,5 kg par habitant et par an.

L'objectif réglementaire peut être décliné en fonction des actions comme suit :

Actions	Flux impactés	Gisement d'évitement (en T)	Hypothèse de réduction en 2027 (en kg/habitant)
AXE 1			
Eco-exemplarité	DMA		- 0,5
Ecomanifestations	OMA	62	- 0,5
AXE 2			
Consommation responsable	OMA	21 808	- 3
Sensibilisation	DMA		- 2
AXE 3			
Gaspillage alimentaire	OMR	1 236	- 5
Compostage	OMR & DV	10 446	- 10
Broyage	DV	7 006	- 2
AXE 4			
Réparation	D3E	1 619	- 3
Réemploi	Encombrants	12 864	- 6
TOTAL			- 32

Le PLAN d' ACTIONS

A partir de l'ensemble des éléments présentés dans le diagnostic, la CIREST a élaboré un plan d'actions comportant 14 actions articulées autour de 4 axes stratégiques.

AXE A – DEVELOPPER L'EXEMPLARITE DES SERVICES PUBLICS

- 1/ Constituer une équipe d'élus convaincus, motivés et acteurs
- 2/ Créer un réseau sur l'exemplarité des services publics
- 3/ Développer les manifestations écoresponsables

AXE B – INFORMER ET SENSIBILISER

- 4/ Accompagner le consommateur dans ses achats et ses usages
- 5/ Sensibiliser les enfants
- 6/ Sensibiliser le grand public

AXE C – LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET FACILITER LA GESTION DE PROXIMITE DES BIODECHETS

- 7/ Accompagner les commerces de bouche dans la réduction du gaspillage alimentaire
- 8/ Accompagner les restaurants scolaires dans la réduction du gaspillage alimentaire
- 9/ Faciliter la valorisation de proximité des biodéchets
- 10/ Promouvoir les produits locaux et les circuits courts

AXE D – ENCOURAGER L'ALLONGEMENT DE LA DUREE DE VIE DES OBJETS

- 11/ Développer l'information au public sur les solutions de réemploi
- 12/ Favoriser l'utilisation des pièces détachées d'occasion
- 13/ Développer les ressourceries sur le territoire Est
- 14/ Faciliter la vente en vrac et le réemploi des contenants

Les fiches actions précisant les objectifs et les indicateurs de chaque action sont fournies en annexe.

Les MOYENS HUMAINS et FINANCIERS

Le tableau ci-dessous présente les moyens humains et financiers qui seront dédiés à la mise en œuvre du PLPDMA sur la période de 6 ans :

Axe stratégique	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'investissement	Besoins en ETP par an
Développer l'exemplarité des services publics	436 639 €		1,1
Informier et sensibiliser	875 355 €		1,9
Lutter contre le gaspillage alimentaire et faciliter la gestion de proximité des biodéchets	680 083 €	618 000 €	2,4
Encourager l'allongement de la durée de vie des objets	699 144 €	1 315 100 €	1,7
TOTAL	2 691 220 €	1 933 100 €	6,1
Moyenne annuelle	448 537 €	322 183 €	

En parallèle, on peut estimer les coûts évités grâce à la réduction des déchets produits. Avec un coût de traitement de 98 € par tonne en 2020, la CIREST pourrait économiser environ 1 450 000 € en 6 ans.

Les INDICATEURS de SUIVI

L'évaluation de l'avancement du PLPDMA sera réalisée à partir du suivi des indicateurs suivants :

Indicateurs	Permet de suivre
Effectif de l'équipe projet	Activité
Nombre d'actions démarrées	
Nombre d'actions éco-exemplaires démarrées	
Nombre de partenaires mobilisés	
Coût total du PLPDMA	
Evolution de la production des DMA (en kg/habitant)	Impact
Evolution de la production des OMA (en kg/habitant)	

ANNEXES

Délibération n°2018-C078 du conseil communautaire du 27 juin 2018 portant sur le lancement de la procédure d'élaboration du PLPDMA

Délibération n°2020-C070 du conseil communautaire du 31 juillet 2020 désignant les élus de la CIREST au sein de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du PLPDMA

Liste des participants aux ateliers de concertation organisés pour l'élaboration du PLPDMA

Document utilisé pour la consultation publique du PLPDMA

Fiches actions

Délibération n°2021-C199 du conseil communautaire du 10 décembre 2021 portant adoption du PLPDMA de la CIREST



EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 27 JUIN 2018

COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNION EST

Bras-Panon – Plaine des Palmistes – Saint-André
Saint-Benoît – Sainte-Rose - Salazie

AFFAIRE 2018- C078

LANCEMENT DE LA PROCEDURE D'ELABORATION DU PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

L'an deux mille dix-huit, le vingt-neuf mars le Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale Réunion Est, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Communautaire au siège de la CIREST à SAINT-BENOIT, la séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Jean Paul VIRAPOULLE.

Le Président certifie ;

Que le compte rendu de cette délibération a été affiché au Siège de la CIREST, le

Que la convocation initiale du Conseil Communautaire avait été faite, le **14 juin 2018**

Que la condition de quorum n'a pas été atteinte

Que la deuxième convocation du Conseil Communautaire avait été faite, le **21 juin 2018**

Le nombre des membres en exercice : **50**

Nombre de membres :

Présents	Représentés	Absents	Total des votes
12	5	33	17

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Ghislain PAYET, Madame Marie Andrée WONG YIN KI, Madame Liliane NALATIAPOULLE, Madame Marie-Hélène NAUD CARPANIN, Madame Josette VEE, Monsieur Jean-Claude RAMSAMY, Madame Monique CATHALA, Monsieur Henri CHANE TEF, Madame Géraldine BOULEVARD, Monsieur René HOAREAU, Madame Karine ELISABETH, Monsieur Mario MOREAU

ETAIENT ABSENTS :

Monsieur Jean Paul VIRAPOULLE, Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA, Monsieur Jean-Marie VIRAPOULLE, Monsieur Alain SINARETTY RAMARETTY, Madame Dalila SOABAHADINE, Madame Nadège CANTALIA TEGALI, Monsieur Paul SOMARANDY, Madame Nadia TIPAKA, Monsieur Jean-Michel SAUTRON, Monsieur Mickaël BOYER, Madame Catherine MANGAR RAZEBASIA, Monsieur Sydney SINAMA, Monsieur Fabrice BOUCHER, Monsieur Joé BEDIER, Madame Rita HOUNG CHUI KIEN, Monsieur Alain AQUILIMEBA, Monsieur Jean-Claude FRUTEAU, Madame Herwine BOYER, Monsieur Gérard PERRAULT, Monsieur Daniel HUET, Madame Aurélie LAOUSSING, Monsieur Yves GIGAN, Madame Nadine MEGARISSE, Monsieur Jean-Luc JULIE, Madame Monique MARIMOUTOU TACOUN, Monsieur Eric CARITCHY, Monsieur Tarek DALLEL, Monsieur Bruno MAMINDY PAJANY, Monsieur Daniel GONTHIER, Madame Sophie ARZAL, Monsieur Gilles JEANSON, Madame Céliane MATACOINE, Monsieur François PERERA,

A DONNE PROCURATION :

Madame Marie-Lise CHANE TO a donné à Madame Marie-Hélène NAUD CARPANIN, Madame Sylvaine MOUNIAMA MOUNICAN a donné à Monsieur Henri CHANE TEF, Monsieur Michel VERGOZ a donné à Monsieur Géraldine BOULEVARD, Madame Ghislaine DORO a donné à Monsieur René HOAREAU, Monsieur Stéphane FOUASSIN a donné à Monsieur Mario MOREAU

SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame Karine ELISABETH qui accepte, a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

LA CONDITION DE QUORUM N'ETANT PAS DEMANDEE POUR CETTE SEANCE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE PEUT VALABLEMENT DELIBERER

Pour le Président et par délégation
Le Secrétaire de séance
Accusé de réception en préfecture
974-249740093-20180627-2018-C078-DE
Date de télétransmission : 17/07/2018
Date de réception préfecture : 17/07/2018
HENRI CHANE TEF

**LANCEMENT DE LA PROCEDURE D'ELABORATION DU
PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS MENAGERS
ET ASSIMILES**

Vu l'article L 541-15-1 du Code de l'Environnement, qui rend obligatoire l'élaboration d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés, pour les collectivités à compétence collective,

Vu la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte, qui fixe à 10% l'objectif de réduction des Déchets Ménagers et Assimilés entre 2010 et 2020. ;

Vu le décret n°2015-662 du 14 juin 2015, qui précise le contenu des PLPDMA.

Considérant que de 2011 à 2017, la CIREST a mené à bien son PLPDMA avec le soutien financier et technique de l'ADEME. Le PLPDMA regroupait 13 actions qui ont permis de réduire de 5% les ordures ménagères et assimilés (bac gris, bac jaune et borne à verre) et de 8,3% les déchets ménagers et assimilés (tous flux confondus).

Considérant la nécessité pour la CIREST de réviser ce Programme, en 2018, en respectant le contenu et les modalités d'élaboration précisés dans le décret du 10 juin 2015.

En effet, le PLPDMA doit comporter les éléments suivants :

- Un état des lieux du territoire,
- Des objectifs de réduction des DMA,
- Un plan d'actions à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs, avec notamment des moyens techniques, humains et financiers nécessaires,
- Des indicateurs et des modalités d'évaluation et de suivi du PLPDMA.

De plus, le PLPDMA devra être compatible avec le Plan National de Prévention des Déchets (PNPD) et le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD). Au niveau national, 35 actions sont déclinées en 10 axes :

3 AXES TRANSVERSAUX	3 AXES THEMATIQUES
<ul style="list-style-type: none">• Etre éco-exemplaire• Sensibiliser• Utiliser les instruments économiques	<ul style="list-style-type: none">• Lutter contre le gaspillage alimentaire• Eviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets• Augmenter la durée de vie des produits• Mettre en place et renforcer des actions emblématiques favorisant la consommation responsable• Réduire les déchets des entreprises• Réduire les déchets du BTP• Réduire les déchets ménagers

Accusé de réception en préfecture
974 249740093-20180627-2018-C078-DE
Date de télétransmission : 17/07/2018
Date de réception préfecture : 17/07/2018

A titre d'information, la CIREST doit, au préalable, constituer une Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) qui émettra un avis sur le projet de PLPDMA. Le projet sera ensuite arrêté par le Président de la CIREST puis soumis à la consultation du public pendant un délai minimum de 21 jours. Le PLPDMA sera alors adopté par le Conseil Communautaire de la CIREST et accessible au public au siège et sur le site Internet de la CIREST. Dans les 2 mois suivant la délibération, la CIREST devra informer le Préfet et l'ADEME de l'adoption de son PLPDMA.

Il est rappelé que le Programme devra faire l'objet d'un bilan annuel soumis à l'avis de la CCES, puis au Conseil Communautaire avant mise à disposition du public.

Tous les 6 ans, la CCES fera une évaluation du PLPDMA. Le Président de la CIREST transmettra cette évaluation au Conseil Communautaire qui pourra se prononcer sur une éventuelle révision partielle ou totale du programme.

Il est proposé de composer la CCES comme suit :

STRUCTURE	MEMBRE DE LA CCES
CIREST	La Présidente et 6 élus communautaires L'animateur du PLPDMA et l'équipe projet Le DGS 1 représentant de chaque direction générale adjointe
Communes membres	2 représentants par commune élus ou administratifs
Conseil Régional	1 représentant
SYDNE	1 représentant
ADEME	1 représentant
Services de l'Etat : DAAF et DEAL	1 représentant de chaque direction
Conseil Départemental	1 représentant
Chambres consulaires : CMA, CCI, CA	1 représentant par Chambre
Associations de protection de l'environnement : Réunion Nature Environnement, Zéro Déchet La Réunion et Ecologie Réunion	1 représentant par association
Associations de consommateurs : UCOR et UFC Que Choisir OI	1 représentant par association

D'autres acteurs qui seront identifiés au moment de l'état des lieux pourront être associés à la CCES. Il est également proposé de nommer la Vice-Présidente déléguée à l'Environnement Présidente de la CCES. Le secrétariat de la CCES sera assuré par les services de la CIREST.

Accusé de réception en préfecture
974-249740093-20180627-2018-C078-DE
Date de télétransmission : 17/07/2018
Date de réception préfecture : 17/07/2018

Considérant l'avis favorable de la Commission Environnement qui s'est réunie le 11 juin 2018.

**Après en avoir délibéré,
Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :**

- d'approuver le principe d'élaboration du Programme de Prévention des Déchets ménagers et Assimilés (PLPDMA) tel qu'il vient de vous être présenté,
- d'approuver la composition et la présidence de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) du PLPDMA,
- de nommer la Vice-Présidente déléguée à l'Environnement Présidente de la CCES
- de désigner les représentants de la CIREST
- d'autoriser le Président à signer tous les actes y afférents.

**Pour extrait conforme,
Fait à Saint-Benoît, le 27 juin 2018**

**Pour le Président et par délégation
Le Premier Vice-président
Henri CHANE TEF**



SEANCE DU 31 JUILLET 2020

AFFAIRE 2020-C070

DESIGNATION DES ELUS DE LA CIREST AU SEIN DE LA COMMISSION CONSULTATIVE D'ELABORATION ET DE SUIVI DU PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

L'an deux mille vingt, le trente-et-un juillet le Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale Réunion Est, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du rez - de - chaussée au bâtiment B au siège de la CIREST à SAINT-BENOIT, la séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Patrice SELLY.

Le Président certifie ;

Que le compte rendu de cette délibération a été affiché au Siège de la CIREST, le **05 août 2020**

Que la convocation initiale du Conseil Communautaire avait été faite, le **17 juillet 2020**

Que la condition de quorum a été atteinte

Le nombre des membres en exercice : **48**

Nombre de membres :

Présents	Représentés	Absents	Total des votes
44	2	2	46

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Patrice SELLY, Madame Michèle MARIAYE, Monsieur Augustin CAZAL, Madame Monique MARIMOUTOU-TACOUN, Monsieur Bruno ROBERT, Madame Sylvie PAYET, Monsieur Ridwane ISSA, Madame Odile DAMOUR, Monsieur Jean-Louis VITAL, Madame Marie-Valentine SERRANO, Monsieur Patrice BOULEVART, Madame Sabrina RAMIN, Monsieur Axel BOUCHER, Monsieur Patrick DALLEAU, Monsieur Michel VERGOZ, Madame Edwige MARDAYE, Monsieur Johnny PAYET, Madame Sonia ALBUFFY, Monsieur Jeannick ATCHAPA, Madame Micheline ALLY, Monsieur Ludovic ALAMELOU, Madame Lorraine MERGY, Monsieur Stéphane Michel FOUASSIN, Madame Sidoleine PAPAYA, Monsieur Joé BEDIER, Madame Isabelle PERMACAONDIN, Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Madame Sabrina DIJOUX, Monsieur Laurent RAMASSAMY, Madame Primilla CEVAMY, Monsieur Jean-Paul CONSTANT, Madame Alexa SOUPOU, Monsieur Jean Yannick RAMIN, Madame Stéphanie POÏNY-TOPLAN, Monsieur Laurent PAPAYA, Madame Catherine Anne PAYET, Monsieur Georges PARVEDY, Madame Jimmye COUPOU, Monsieur Gilles NAZE, Madame Elodie PRAUD, Monsieur Moussa SAID, Monsieur Jean-Marie VIRAPOULLE, Madame Marie Lise CHANE TO, Monsieur Jean Claude FENELON,

ÉTAIENT ABSENTS :

Madame Valérie PAYET-GANGNANT, Monsieur Daniel GONTHIER,

A DONNE PROCURATION :

Monsieur Jean Paul VIRAPOULLE, donné à Madame Marie Lise CHANE TO, Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA, donne à Monsieur Jean Claude FENELON

ARRIVEES EN COURS DE SEANCE :

Madame Sabrina DIJOUX est arrivée en cours séance et prend part à l'affaire n°2020-063 ;
Madame Marie Michèle MARIAYE est arrivée en cours de séance et prend part à l'affaire n°2020-C067 ;

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Madame Primilla CEVAMY, qui accepte, a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance

Que la condition de quorum a été atteinte

Le Président

Patrice SELLY



**DESIGNATION DES ELUS DE LA CIREST AU SEIN DE LA COMMISSION
CONSULTATIVE D'ELABORATION ET DE SUIVI DU PROGRAMME LOCAL DE
PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES**

Vu l'article L 541-15-1 du Code de l'Environnement, qui rend obligatoire l'élaboration d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés, pour les collectivités à compétence collective,

Vu la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte, qui fixe à 10% l'objectif de réduction des Déchets Ménagers et Assimilés entre 2010 et 2020. ;

Vu la loi AGECE (anti-gaspillage et économie circulaire) qui ambitionne une réduction de 15% de DMA entre 2010 et 2030 ;

Vu le décret n°2015-662 du 14 juin 2015, qui précise le contenu des PLPDMA ;

Vu la délibération 2018-C078, par laquelle le conseil communautaire de la CIREST a validé le lancement de la procédure d'élaboration du PLPDMA ;

Considérant la nécessité de désigner de nouveaux représentants au sein de la commission consultative d'élaboration et de suivi, suite aux élections municipales et communautaires de juin 2020.

Depuis le 1^{er} janvier 2012, l'élaboration d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) est obligatoire. Il regroupe l'ensemble des actions coordonnées visant à réduire la quantité et la nocivité des déchets ménagers et assimilés (DMA). En 2015, la Loi de Transition Energétique fixait un objectif de réduction des DMA de -10% entre 2010 et 2020. En février 2020, la loi AGECE (anti-gaspillage et économie circulaire) a révisé cet objectif, ambitionnant de réduire de 15% de DMA entre 2010 et 2030.

De 2012 à 2018, la CIREST a mené à bien son PLPDMA avec le soutien financier et technique de l'ADEME. Le PLPDMA regroupait 13 actions qui ont permis de réduire de 5% les ordures ménagères et assimilées (bac gris, bac jaune et borne à verre) et de 10% les déchets ménagers et assimilés (tous flux confondus) sur la période 2010-2018.

En juin 2018, la CIREST a acté par délibération le lancement de l'élaboration de son nouveau Programme de Prévention, en respectant le contenu et les modalités d'élaboration précisés dans le décret du 10 juin 2015. En effet, le PLPDMA doit comporter les éléments suivants :

- Un état des lieux du territoire,
- Des objectifs de réduction des DMA,
- Un plan d'actions à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs, avec notamment des moyens techniques, humains et financiers nécessaires,
- Des indicateurs et des modalités d'évaluation et de suivi du PLPDMA.

De plus, le PLPDMA devra être compatible avec le Plan National de Prévention des Déchets (PNPD) et le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD).

Pour ce faire, la CIREST a constitué une Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) qui s'est réunie pour la première fois en octobre 2018.

Entre décembre 2018 et mai 2019, la CIREST a ensuite organisé 5 ateliers participatifs visant à mobiliser largement les acteurs du territoire et à co-construire le prochain PLPDMA. Les ateliers portaient sur les thématiques suivantes :

- Vente et consommation responsables,
- Allongement de la durée de vie des objets,
- Matière organique,
- Eco-exemplarité,
- Communication, sensibilisation et éducation.

Ces ateliers ont rassemblé près de 100 participants et ont abouti à la proposition de 50 actions.

La prochaine CCES devra émettre un avis sur le projet de PLPDMA. Le projet sera ensuite arrêté par le Président de la CIREST puis soumis à la consultation du public pendant un délai minimum de 21 jours. Le PLPDMA sera alors adopté par le Conseil Communautaire de la CIREST et accessible au public au siège et sur le site Internet de la CIREST.

Dans les 2 mois suivant la délibération, la CIREST devra informer le Préfet et d'ADEME de l'adoption de son PLPDMA. Celui-ci fera l'objet d'un bilan annuel soumis à l'avis de la CCES. Le Président de la CIREST fera un rapport de ce bilan et de l'avis de la CCES au Conseil Communautaire avant de le mettre à la disposition du public.

Tous les 6 ans, la CCES fera une évaluation du PLPDMA. Le Président de la CIREST transmettra cette évaluation au Conseil Communautaire qui pourra se prononcer sur une éventuelle révision partielle ou totale du programme.

Par délibération n°2018-C078, le Conseil Communautaire a arrêté la composition suivante pour la CCES :

STRUCTURE	MEMBRE DE LA CCES
CIREST	Le ou la Président(e) de la CCES 6 élus communautaires L'équipe projet du PLPDMA Le DGS 1 représentant de chaque direction adjointe
Communes membres	2 représentants par commune élus ou administratifs
Conseil Régional	1 représentant
SYDNE	1 représentant
ADEME	1 représentant
Services de l'Etat : DAAF et DEAL	1 représentant de chaque direction
Conseil Départemental	1 représentant
Chambres consulaires : CMA, CCI, CA	1 représentant de chaque Chambre
Associations de protection de l'environnement : Réunion Nature Environnement, Zéro Déchet La Réunion et Ecologie Réunion	1 représentant de chaque association
Associations de consommateurs : UCOR et UFC Que Choisir OI	1 représentant de chaque association

Le secrétariat de la CCES est assuré par les services de la CIREST.

Accusé de réception en préfecture
974-249740093-20200731-2020-C070-DE
Date de télétransmission : 12/08/2020
Date de réception préfecture : 12/08/2020

Il est proposé de nommer les élus suivants comme représentants de la CIREST au sein de la CCES. Il est également proposé de nommer le ou la Vice-Président(e) délégué(e) à l'Environnement en tant que Président(e) de la CCES.

Président(e) de la CCES	SELLY Patrice
Elu(e) communautaire n°1	PERMACAOUNDIN Isabelle
Elu(e) communautaire n°2	ALAMELOU Ludovic
Elu(e) communautaire n°3	MARDAYE Edwige
Elu(e) communautaire n°4	PAPAYA Sidoleine
Elu(e) communautaire n°5	PAYET Johnny
Elu(e) communautaire n°6	DAMOUR Odile

**Après en avoir délibéré,
Le Conseil Communautaire décide l'unanimité :**

- d'approuver le principe d'élaboration du Programme de Prévention des Déchets ménagers et Assimilés (PLPDMA) tel qu'il vient de vous être présenté,
- d'approuver la nomination des représentants de la CIREST au sein de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) du PLPDMA,
- d'approuver la nomination de la présidence de la CCES du PLPDMA.

**Pour extrait conforme,
Fait à Saint-Benoît, le 11 AOUT 2020**

**Le Président
Patrice SELLY**



Accusé de réception en préfecture
974-249740093-20200731-2020-C070-DE
Date de télétransmission : 12/08/2020
Date de réception préfecture : 12/08/2020

Atelier VENTE et CONSOMMATION RESPONSABLES

10/12/2018

STRUCTURE	NOM	FONCTION	MAIL	TEL	Présence
ADIR	Sophie CORDILLET	Chargée de Mission Environnement	sophie.cordillet@adir.info	02 62 94 43 03	Excusée
APMESA	M. MOURAMAN	Président de l'association	apmesa2016@gmail.com		
OASIS Réunion	M. SIGONNEY	Membre du collectif	oasisreunionbio@gmail.com		
OASIS Réunion	Dominique BERNADO	Membre du collectif	dominique.victoire34@icloud.com	0692 67 23 80	Présent
Brasseries de Bourbon	Véronique RONDEL	Responsable Communication et RSE	veronique.rondel@bdb.re	0692 78 49 00	Présent
CISE	Corinne MACE	Responsable Sce clientèle	cmace@saur.fr		
CREDIT AGRICOLE	Stéphane SEVERIN	Service Communication	stephane.severin@ca-reunion.fr		
DISCADERE	Julien ANTON		anton.julien@discadere.com		Excusé
CITEO	Philippe SALMON	Représentant local	philippe.salmon.p@citeo.com		
CITEVA	Véronique FINOLD		exploitation.gncoi@gncoi.com		
EDF Réunion	David BARRET	Chargé d'affaires Environnement	david.barret@edf.fr		
GAM VERT	Rosine PATOU	Directrice adjointe	r.patou@cane.fr		
HCE	Camille FERRERE		camille@hce.re		
IISODOM	Arnaud DAVID		adavid@isodom.com		
LA POSTE	Henri BEAUPATRE		henri.beaupatre@laposte.fr		Excusé
LEADER PRICE	Daniel GEORGET	Directeur de magasin	daniel.georget@caille.com		
LECLERC Réunion	Ajaguy PERMALE		apermale@excellence.re		
Les JARDINS d'HEVA	Alice DELIGEY	Gérante	lesjardinsdheva@orange.fr		
MOBIUS - IZI	Sylviane COLLINA		sylviane.collina@mobius.fr		
NICOLLIN	Bastien CLAIN		B.CLAIN@groupenicollin.com		
ORANGE	Cathy FONTAINE	Responsable de Projets Innovants	cathy.fontaine@orange.com	06 92 08 06 05	Présent
Royal Bourbon Industrie	Maximilien ANAMOUTOU	Service Qualité	max.anamoutou@royalbourbon.com		
SFR	Soizic LEMELLE	Responsable Environnement	soizic.lemelle@srr.fr		
SUPER U	Régis LARAVINE	Directeur de magasin	regis.laravine.sessa@orange.fr		
UMIH	Patrick SERVEAUX	Président	umih@ilereunion.com		
VAL OI	Cédric FAYE		cedrik.faye@suez.com		

VEOLIA Eau	Jean Patrick HOAREAU		jean-patrick.hoareau@veoliaeau.re		
LA RUCHE QUI DIT OUI	Aude LARNICOL		amande.run@gmail.com	0692 07 55 18	Présent
TEREOS	Nacima AKOONE		nakoone@tereos.com		
VINDEMIA	Emmanuelle ABMONT	Responsable communication	eabmont@vindemia.re		Excusée
DIANA DEA LODGE	Roselyne GERARD	Gérante	resa@diana-dea-lodge.re		
GREEN BIRD	Laetitia GELLY		laetitia.gelly@greenbird.re		
OTI EST	Annabelle ASTIER	Reporter numérique de territoire	a.astier@reunionest.fr	0693 93 47 33	Présent
RVE	David CARPAYE	Directeur	rve.exploitation@orange.fr	0692 77 57 92	Présent
Commune de St André	Marie Pierre NEHOUA	DGA dvp urbain et économique	nehoua.marie-pierre@saint-andre.re		
Commune de Bras Panon	Monique MOUROUGUINPOULLE	Service Economie	dev.local@braspanon.re		
Commune de St Benoit	Jean Max GOVINDINSSAMY	Resp. Stratégie économique et touristique	jeanmax.govindassamy@ville-saintbenoit.re		
Commune de St Benoit	Hervé ARZAL	Service Economie	herve.arzal@ville-saintbenoit.re		
Commune de Salazie	Dominique BOYER	Economie - Agriculture - Tourisme	dominique.boyer@ville-salazie.fr		Présent
Commune de Salazie	Daniel GUERIN		daniel.guerin@ville-salazie.fr	0692 61 84 31	Présent
Commune de Ste Rose	Laurent FONTAINE	Service Economie	laurent.fontaine14@wanadoo.fr		
CIREST	Teddy RIVIERE	Responsable collecte des déchets	t.riviere@cirest.fr		Excusé
CIREST	Pascal GOBARDEN	Observatoire et animation économique	p.gobarden@cirest.fr		
CIREST	Raïssa CAMALON	Agent comptable - Fiscal et budgets annexes	r.camalon@cirest.fr		Excusé
CIREST	Nadia TIPAKA	Présidente de la CCES	nadiatipaka@outlook.fr		Excusée
CMA	Chloé PICHARD	Mission ENVIR. & DD	chloe.pichard@cma-reunion.fr	0262 45 52 52	Présent
Zéro Déchet La Réunion	Loïc DAMEY	Membre du bureau	dameylo@gmail.com		Présent
Zéro Déchet La Réunion	Margot THIBAUT	Service civique	margothibault@orange.fr		Présent
CONSEIL REGIONAL	Yoland RAMSAMY	Chargé de mission	yoland.ramsamy@cr-reunion.fr	0262 48 73 16	Présent
CIREST	Bénédicte ARCHAMBAULT	Directrice Environnement	b.archambault@cirest.fr		Présent
CIREST	Audrey ADELIN	Chargée de mission Prévention déchets	a.adelin@cirest.fr	0262 94 70 25	Présent
CIREST	Emilie NATAF	Responsable Prévention Sensibilisation	e.nataf@cirest.fr	0262 94 70 14	Présent

STRUCTURE	NOM	SERVICE - FONCTION	MAIL	Tél	Signature
ABAOI	Jean-Marc ADELAIN	Président	abaoi@hotmail.fr	0692 08 63 90	
ABCD	M. ASENJY	Président		0692 87 31 95	
ABDESS	Muriel MAILLOT	Responsable	abdess.stbenoit@live.fr	0692 08 11 88	Excusé
ACBP	Roinito ROBERT	Président	sports.pdp@orange.fr	0692 65 68 02	
ADRIE	Axel NAILLET	Directeur	axelnt@gmail.com		Présent
ADRIE	Julie LORICOURT	Coordinatrice	loricourt.adrie@gmail.com	0692 64 48 37	Présent
ARDIE	Karim FAROKA	Encadrant technique Informatique	k.faroka.ardie@gmail.com	0693 99 29 52	Présent
Asso de Proximité de Quartier	Jean-Frédéric MATEYA	Président	ass.proxquartier974@gmail.com	0692 98 84 05	
La Ressourcerie VIMR	David AH-KITE	Président	david.ahkite@gmail.com	0692 93 19 75	Présent
CASH CONVERTER	Olivier FUTOL	Responsable de secteur	olivier.futol@free.fr	0692 21 21 31	
CER BTP	Nola JOURNET	Chargé de mission déchets	nola.journet@i-carre.net	0262 40 28 25	
EMMAUS	Bernard GRONDIN	Directeur	bg.emmaus@orange.fr		Excusé
LES BELIERS	Daniel BRIANDY	Président	danielbriandy@orange.fr	0692 87 72 88	
RVE	David CARPAYE	Directeur d'exploitation	rve.exploitation@orange.fr	0692 77 57 92	
SERVIS'	Gilles HOAREAU	Président	servisinformatique@gmail.com	0692 61 84 29	Présent
SICR	Sandrine SINAPAYEL		environnement@sicr.re	0693 10 42 46	Présent
Ti Tang Récup	Sylvie BRUNO	Directrice	ttrcontact974@gmail.com	0693 10 10 45	Présent
EKOPRATIK	Samuel ESPERET	Coordonnateur	contact@ekopratik.fr	0692 28 52 78	Présent
FABLAB H3o	Willy TAOCHY	Président	tao-paul@hotmail.com	0692 37 32 79	Présent
FABLAB H3o	Fabienne GENCE	Membre de l'association			Présent
ACTER	Pascal SAINT-PIERRE	Chef de projet	psp@bisik.re	0692 87 45 72	
CASA	Jean-Louis VITAL	Président	casa.974@gmail.com	0262 51 00 53	
Commune de la Plaine	Marie-Annick MARIANNE	CCAS - Direction	marie-annick.marianne@plaine-des-palmistes.fr		Présent
Commune de St André	Georges HOAREAU	Adjoint municipal délégué à l'environnement	hoareaugeorges-marie@orange.fr	0692 05 80 11	Présent
Commune de St André	Eric CARITCHY	CCAS - Direction	eric.caritchy@saint-andre.re	0262 46 39 39	
Commune de Bras Panon	Karine THIRION	CCAS - Direction	ccas@braspanon.re		

Atelier ALLONGEMENT de la DUREE de VIE des PRODUITS

STRUCTURE	NOM	STATUT	MAIL	Tél	Présence
Commune de St Benoit	LAFFIN Murielle	Insertion et économie solidaire	murielle.laffin@ville-saintbenoit.re		
Commune de St Benoit	Alix BREZE	Sce Politique de la ville	alix.breze@ville-saintbenoit.re		
Commune de St Benoit	Emmanuelle OGIRE	Sce Politique de la ville	emmaogire@live.fr		Présent
Commune de St Benoit	Marie-Michelle IMARA	Sce Politique de la ville	mariemichelle.imara@ville-saintbenoit.re		Présent
Commune de St Benoit	M. ETHEVE	CCAS - Direction	claudette.dax@ville-saintbenoit.re		
Commune de Salazie	Luc PINOT	Sport et animation	luc.pinot@ville-salazie.fr	0692 34 70 75	
Commune de Salazie	Alain BOYER	CCAS - Direction	alain.boyer-ccas@wanadoo.fr		
Commune de Ste Rose	Nelly FAUSTIN	CCAS	nelly.faustin@sainterose.re	0262 47 22 25	
ECOLOGIE REUNION	Sylviane HALBOT	Protection de l'environnement	halbotsylviane@gmail.com	0692 05 55 11	Présent
ECOLOGIE REUNION	Bernard DE RANCHIN	Protection de l'environnement	ecologiereunion@gmail.com	0692 87 35 35	Présent
Zéro Déchet La Réunion	Margot THIBAUT	Protection de l'environnement	margothibault@orange.fr		Présent
ALMAIL FROID	Alexis MAILLOT	Artisan réparateur	alexis1665@live.fr	0692 18 36 23	Présent
CIREST	Joanna PLANTE	Chargée des relations entreprises	j.plante@cirest.fr		
CIREST	Jean-Claude SINAMA	Resp. Aménagement opérationnel	jc.sinama@cirest.fr		Présent
CIREST	Natacha BOSSE	Resp. Habitat & DD	n.bosse@cirest.fr		
CIREST	Pierre DE FLORIS	Dir. adjoint de l'Environnement	p.defloris@cirest.fr		
CIREST	Florian VIVENOT	Ambassadeur de l'Environnement			
Chambre des Métiers	Kim MARTINEZ	Miision Environnement	kim.martinez@cma-reunion.fr		Présent
CIREST	Bénédicte ARCHAMBAULT	Directrice de l'Environnement	b.archambault@cirest.fr		Présent
CIREST	Audrey ADELIN	Chargée de mission Prévention déchets	a.adelin@cirest.fr		Présent
CIREST	Emilie NATAF	Resp. Prévention et sensibilisation	e.nataf@cirest.fr	0693 93 18 62	Présent
SYDNE	Maxime LECLERCQ	Syndicat de traitement des déchets	maxime.leclercq@sydne.re	0693 11 30 25	Présent
CIREST	Henri CHANE-TEF	1er Vice-Président	henri.chanetef@gmail.com		Présent
CIREST	Nadia TIPAKA	Vice-Présidente déléguée à l'Environnement	nadiatipaka@outlook.fr		Présent
CIREST	Liliane NALATIAPOULLE	Elue communautaire	lili_ach@live.fr	0692 41 25 41	Présent

Atelier MATIERE ORGANIQUE

Mardi 26 mars à 9h30

STRUCTURE	NOM	SERVICE - FONCTION	MAIL	TEL	Signature
ACEPI	François MAILLOT	Président	acepi.ife@gmail.com	0692 09 72 28	Présent
ALEFPA - ESAT La Confiance	Frédéric ELISABETH	Responsable du resto du Pôle Bois	frederic.elisabeth@alefpa.re	0692 17 89 59	Excusé
LA VIE EN SANTE	Esther LOBET BEDJEDI		crulinaire@gmail.com	0262 92 07 97	
AVAB	Karine GODARD	Présidente	avab.reunion@gmail.com	0692 34 37 05	
CFPPA St Benoît	Jérôme MASSON	Chef de projet Ecophyto JEVI	jerome.masson@educagri.fr	06 92 52 92 99	
CONSEIL DEPARTEMENTAL	Elodie JEAN-BAPTISTE	Chargée de projet agro-nutrition	elodie.filain@cg974.fr		
CONSEIL DEPARTEMENTAL	Eric ORANGE	CP restauration scolaire	eric.orange@cg974.fr		
CONSEIL DEPARTEMENTAL	Zeenat ISSE	CP restauration scolaire	zeenat.isse@cg974.fr	0692 974 332	
CONSEIL DEPARTEMENTAL	Charles ALASTOR	Service collèges	charles.alastor@cg974.fr		Présent
CONSEIL REGIONAL	Laura AUTRON	CP Valorisation de la production locale	laura.sautron@cr-reunion.fr	0693 22 75 93	
CONSEIL REGIONAL	François NAZE	Suivi de la restauration scolaire	francois.naze@cr-reunion.fr		
Conseil Régional	Yoland RAMSAMY	Chargé de mission Déchets	yoland.ramsamy@cr-reunion.fr		Présent
CROIX ROUGE	Joris VERDIER	Coordinateur de l'aide alimentaire	joris.verdier@croix-rouge.fr	0692 82 59 68	
DAAF	Frédérique STEIN	CM Nutrition et offre alimentaire	frederique.stein@agriculture.gouv.fr		Excusée
DAAF	Nicole MINATCHY	Contrôles nutritionnels	nicole.minatchy@agriculture.gouv.fr		Excusée
DAAF	Ludovic MAILLARY	Chef de Projet ECOPHYTO	Ludovic.MAILLARY@agriculture.gouv.fr	0262 33 36 65	
EPI EST	Guilène NARDY	Vice-présidente	epi.est@sfr.fr	0692 40 22 52	
FDGDON	Estelle ROUX	Chargée de mission	estelle.roux@fdgdon974.fr	0692 91 02 39	
CIRAD	Luca PICCIN		piccinluc@gmail.com		
Parc Nationale de La Réunion	Arthur HERBRETEAU		arthur.herbretreau@reunion-parcnational.fr	0262 90 29 60	
GAB Réunion			contact@gab-reunion.re		
UMIH	Renaud GILLARD		renaudgillard@icloud.com		
IMVEC	Patrick MALBROUCK	Président	imvec.asso@hotmail.com	0692 17 25 81	Présent
NOU BOUTIK	Rose-Reine MALARD	Epicerie sociale - BP	rosereine.mallard@braspanon.re		
Momon Papa Lé La	Patrick SAVATIER	Président	momonpapalela@hotmail.fr	0692 61 94 51	
Office de l'Eau	Alexandre MOULLAMA		amoullama@eaureunion.fr		
REGAL DES ILES	Alex MOUTOUSSAMY	Gérant	direction@regaldesiles.re		

Atelier MATIERE ORGANIQUE

Mardi 26 mars à 9h30

STRUCTURE	NOM	ACTIVITE	MAIL	TEL	Signature
REGAL DES ILES	M. PITOU	Resp. de la cuisine centrale de STB	ccsaintbenoit@orange.fr		
UNEP	Yann ROBERT	Délégué régional	yrobert@unep-fr.org		
RD2A	Mélanie PERCHE	Animation du REGAL Réunion	ingenierie.sociale@rd2a.net	0692 16 07 52	Excusée
VIEES	Sabrina RAMASAMY	Animation du REGAL Réunion	sramasamycoddeville@gmail.com	0692 02 56 38	
Chambre d'agriculture	Sébastien CADET	Valorisation de la production locale	sebastien.cadet@reunion.chambagri.fr	0262 96 20 50	
Chambre d'agriculture	Julie LEUNG	CM valorisation agricole des matières organiques	julie.jeung@reunion.chambagri.fr	0262 94 25 94	Présente
Chambre des Métiers	Marie-Hélène MALAISE		marie-helene.malaise@cma-reunion.fr	0692 24 60 17	Présente
Mairie Plaine des Palmistes	Bernadette GRONDIN	Resp. restauration scolaire	bernadette.grondin@plaine-des-palmistes.fr	0693 70 26 51	
Mairie Plaine des Palmistes	Marie-Annick MARIANNE	Directrice du CCAS	marie-annick.marianne@plaine-des-palmistes.fr		
Commune de St André	Eric CARITCHY	Directeur du CCAS	eric.caritchy@saint-andre.re	0262 46 39 39	
Commune de St André	Anne Raïna ARNASSALOM	Sce restauration municipale	arnassalom.apalama.anne-raina@saint-andre.re	0692 05 59 95	
Commune de St André	Maryse MOUTOUSSAMY	Direction de la réussite scolaire	moutoussamy.maryse@saint-andre.re		Présente
Commune de St André	Frédéric NARAYANIN	Resp. Sce ENVIRONNEMENT	narayanin.frederic@saint-andre.re	0692 86 45 86	
Commune de Bras Panon	Olivier FRANCOIS	Resp. Sce ENVIRONNEMENT	o.francois@braspanon.re	0692 77 29 59	
Commune de Bras Panon	Karine THIRION	CCAS - Direction	ccas@braspanon.re	0262 51 26 46	
Commune de Bras Panon	Arielle ROUGET	Sce Restauration Scolaire	a.rouget@braspanon.re	0692 30 60 57	
Commune de St Benoit	Clarisse LAURET	Restauration municipale	clarisse.lauret@ville-saintbenoit.re	0262 50 88 23	Présente
Commune de St Benoit	Nicolas BLONDEL	Restauration municipale	nicolas.blondel@ville-saintbenoit.re		Présent
Commune de St Benoit	M. ETHEVE	Directeur du CCAS	claudette.dax@ville-saintbenoit.re		
Commune de Salazie	Sylvio SAUTRON	Resp. entretien des cours des écoles	sylvio.sautron@ville-salazie.fr	0692 34 70 84	
Commune de Salazie	Pierrick SELAMBAYE	Resp. affaires scolaires	pierrick.selambaye@ville-salazie.fr	0692 34 70 77	
Commune de Salazie	Alain BOYER	Directeur du CCAS	alain.boyer-ccas@wanadoo.fr		
Commune de Ste Rose	William CALCINE	DST / Environnement	william.calcine@sainterose.re		
Commune de Ste Rose	Dorian OUSSENEKAN	Resp. restauration scolaire	dorian.oussenekan@sainterose.re	0692 84 05 28	
Commune de Ste Rose	Nelly FAUSTIN	Directrice du CCAS	nelly.faustin@sainterose.re		
CIREST	Audrey ADELIN	CM Prévention des déchets	a.adelin@cirest.fr		Présente
CIREST	Bénédicte ARCHAMBAULT	Directrice de l'Environnement	b.archambault@cirest.fr		Présente
CIREST	Laurent JEAN-FRANCOIS	Responsable du service GEMAPI	l.jean-francois@cirest.fr		Présent

Atelier MATIERE ORGANIQUE

Mardi 26 mars à 9h30

STRUCTURE	NOM	ACTIVITE	MAIL	TEL	Signature
CIREST	Stéphane PROUDHOM	Directeur du service	s.proudhom@cirest.fr		
ECOLOGIE REUNION	Bruno DE LABURTHE	Protection de l'environnement	bruno.de-laburthe@wanadoo.fr	0692 86 02 82	Présent
ECOLOGIE REUNION	Sylviane HALBOT	Protection de l'environnement	halbotsylviane@gmail.com		
ZERO DECHET LA REUNION	Margot THIBAUT	Protection de l'environnement	margotthibault@orange.fr		Excusée
SYDNE	Maxime LECLERCQ	Chef de projet équipements de traitement des d	maxime.leclercq@sydne.re	0262 72 37 23	Excusé
ADEME	Marie-Sophie GERARD	CP agriculture, alimentation, bioéconomie circula	marie-sophie.gerard@ademe.fr	0262 71 11 32	Présente
CIREST	Emilie NATAF	Resp. Prévention déchets	e.nataf@cirest.fr	0262 97 70 14	Présente
CIREST	Nadia TIPAKA	Présidente de la CCES	nadiatipaka@outlook.fr		Présente
Zéro Déchet La Réunion	Loïc DAMEY	Adhérent	dameylo@gmail.com		Présent

Atelier ECO-EXEMPLARITE

Mardi 2 avril à 9h30

STRUCTURE	NOM	SERVICE - FONCTION	MAIL	TEL	Signature
CAF	Catherine PITARQUE	Responsable adjointe sociale	catherine.pitarque@cafreunion.cnafmail.fr		Excusée
CNFPT	Bruno ADUGARD	Référent territoire EST	bruno.adugard@cnfpt.fr	0262 90 28 04	Excusé
EHPAD St André	M. MOUNICHETTY		serge.mounichetty@orange.fr		
ESTIVAL	Jean-René CLAIN	DGS	jr.clain@estival.re		
GHER	Johan BARDIL	Technicien biohygiéniste	j.bardil@gher.fr		
GHER	Isabelle LASSAYS	Membre du groupe Déchets	i.lassays@gher.fr	0262 98 80 98	Présente
OTI EST	Annabelle ASTIER	Reporter numérique de territoire	a.astier@reunionest.fr	0693 93 47 33	Présente
OTI EST	Jean-Michel LOUIS	Directeur	jm.louis@reunionest.fr		
OTI EST	Séverine VIRAPIN	Resp. de l'animation des acteurs	s.virapin@reunionest.fr		
Parc National des Hauts	Ingrid FONTAINE		ingrid.fontaine@reunion-parcnational.fr		Excusée
Parc National des Hauts	Arthur HERBRETEAU		arthur.herbreteau@reunion-parcnational.fr	0262 90 29 60	
SOUS-PREFECTURE			sous-prefecture-de-stbenoit@reunion.pref.gouv.fr		
Mairie de la P. des Palmistes	Cédric LEBON	Resp. Cellule Organisation et Secrétariat Travaux	cedric.lebon@plaine-des-palmistes.fr		Présent
Mairie de la P. des Palmistes	Jacky HOAREAU	Finance-Marché Public-RH	jacky.hoareau@plaine-des-palmistes.fr		
Commune de St André	Grégory PAVADY	DST	pavady.gregory@saint-andre.re		
Commune de St André	Tiliben GOPAL PANON	DGS	panon.tiliben@saint-andre.re		
Commune de St André		Service Commande publique	marche.public@saint-andre.re		
Mairie de St André	Georges HOAREAU	Adjoint municipal délégué à l'environnement	hoareaugeorges-marie@orange.fr		Présent
Commune de Bras Panon	Steven BAMBA	DGS	steven.bamba@braspanon.re		
Commune de Bras Panon	Thierry HEBERT	Resp. commande publique	t.hebert@braspanon.re		Présent
Commune de St Benoit	BARET Marylise	DGS	marylise.baret@ville-saintbenoit.re		
Commune de St Benoit	GRAVINA Willy	DGST	willy.gravina@ville-saintbenoit.re		Présent
Commune de St Benoit	Bernard LEONCE	Resp. service Environnement	bernard.leonce@ville-saintbenoit.re	0692 65 37 56	

STRUCTURE	NOM	SERVICE - FONCTION	MAIL	TEL	Signature
Commune de Salazie	Emilie ASSATI	DGS	emilie.assati@ville-salazie.fr		
Commune de Salazie	Jimmy ARMAND	Resp. des services techniques	jimmy.armand@ville-salazie.fr	0692 65 38 80	
Commune de Salazie	Jean-Claude PAUSE	Directeur adj service techniques	jean-claude.pause@ville-salazie.fr	0692 34 70 80	
Commune de Salazie	Anne-Marie MAILLOT	Resp. Marchés publics	anne-marie.maillot@ville-salazie.fr		
Commune de Ste Rose	Harry ROBERT	DGS	harry.robert@sainterose.re		
Commune de Ste Rose	Marie-Rose TECHER	Resp. Marchés publics	marches@sainterose.re		
Mairie de Ste Rose	Eline LEFEVRE	Assistante aux services techniques	envireco@sainterose.re		Présente
CIREST	Olivier RIVIERE	Directeur Affaires juridiques	o.riviere@cirest.fr		Excusé
CIREST	Erika SINGAINY	Conseil juridique et contentieux	e.singainy@cirest.fr		Présente
CIREST	Audrey ADELIN	CM Prévention des déchets	a.adelin@cirest.fr		Présente
CIREST	Bénédicte ARCHAMBAULT	Diretrice de l'Environnement	b.archambault@cirest.fr		Présente
CIREST	Emilie NATAF	Resp. Prévention déchets	e.nataf@cirest.fr		Présente
CIREST	Stéphane PROUDHOM	Directeur du Patrimoine	s.proudhom@cirest.fr		Excusé
CIREST	Julien CARINY	Resp. entretien des locaux	j.cariny@cirest.fr		Présent
CIREST	Stéphanie MAILLOT	Hygiène et santé au travail	s.maillot@cirest.fr		Excusée
CIREST	Shakti DA VEIGA	Adjoint à la DRH	s.daveiga@cirest.fr		
CIREST	Anne-Gaelle BERNARD	Direction générale	ag.bernard@cirest.fr		Excusée
CIREST	Isabelle VIRAPIN	Direction générale	i.virapin@cirest.fr		Présente
CIREST	Christine GRONDIN	Directrice des Finances	c.martin@cirest.fr		
CIREST	René HOAREAU	5e Vice-Président	hoareau.marcel@orange.fr		Présent
CIREST	Liliane NALATIAPOULLE	Elue communautaire	lili_ach@live.fr		Présente
Zéro Déchet La Réunion	Mehmet PEKKIP	Membre du bureau et de la CCES	bureau@zerodechet.re		
Zéro Déchet La Réunion	Margot THIBAUT	Protection de l'environnement	margotthibault@orange.fr		Excusée
Membres de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES)					
CIREST	Nadia TIPAKA	Présidente de la CCES	nadiatipaka@outlook.fr		Présente

STRUCTURE	NOM	SERVICE - FONCTION	MAIL	TEL	Signature
Mairie de St André	Frédéric NARAYANIN	Resp. du service Environnement	narayanin.frederic@saint-andre.re		Excusé
Mairie de St André	Grégory PAVADY	DST	pavady.gregory@saint-andre.re		
Mairie de St Benoit	Henri CHANE-TEF	1er Vice-Président de la CIREST	henri.chanetef@gmail.com		Excusé
Mairie de Bras Panon	Olivier FRANCOIS	Resp. service Environnement	o.francois@braspanon.re		Présent
Mairie de Ste Rose	William CALCINE	DST / Environnement	william.calcine@sainterose.re		
Mairie de la Plaine des Palmistes	Jean-Marie ARMAND	Aménagement-Urbanisme-Env.	jean-marie.armand@plaine-des-palmistes.fr		
Mairie de Salazie	Mario MOREAU	Elu communautaire	mario.moreau@wanadoo.fr		
Conseil Régional	Yoland RAMSAMY	Chargé de mission Déchets	yoland.ramsamy@cr-reunion.fr		
Conseil Départemental	Frédéric GUHUR	Dir. Agriculture, Eau et Envir.	frederic.guhur@cg974.fr		
SYDNE	Maxime LECLERCQ	CP équip. de traitement des déchets	maxime.leclercq@sydne.re		
ADEME	Christel THURET	Ingénieur déchets ménagers et CT	christel.thuret@ademe.fr		
DAAF	Christophe CASTANIER	Chef de pôle Agriculture Durable	christophe.castanier@agriculture.gouv.fr		
DEAL	Thibaud GONZALEZ	Référent Déchets	thibaud.gonzalez@developpement-durable.gouv.fr		
Chambre d'Agriculture	Jismy MONTRouGE	Référen zone Est	jismy.montrouge@reunion.chambagri.fr		
CMA	M. Jismy MOUTIEN	Elu	mlconstruction@orange.fr		
CMA	Chloé PICHARD	Mission Environnement	chloe.pichard@cm-reunion.fr		
CCI	David JAVEGNY	Resp. pôle Développement Entreprises	david.javegny@reunion.cci.fr		
SREPEN - Réunion Nature Environnement	Alain CASANOVA	Administrateur	casanova.alain@orange.fr		
Zéro Déchet La Réunion	Loïc DAMEY	Adhérent	dameylo@gmail.com		
Ecologie Réunion	Bernard DE RANCHIN	Président	ecologiereunion@gmail.com		Excusé
Ecologie Réunion	Sylviane HALBOT	Protection de l'environnement	halbotsylviane@gmail.com		Excusée
UCOR	Mme PALANT-VERGOZ	Présidente	ucor@wanadoo.fr		
UFC Que Choisir OI			contact@lareunion.ufcquechoisir.fr		
CIREST	Jean MASSIP	Directeur Général des Services	j.massip@cirest.fr		
CIREST	Marie BERRY	DGA Ressources et Moyens	m.berry@cirest.fr		Excusée
CIREST	Frédéric DERAND	DGA Aménagement	f.derand@cirest.fr		

Atelier COMMUNICATION, SENSIBILISATION et EDUCATION

Mardi 21 mai à 9h30

STRUCTURE	NOM	SERVICE - FONCTION	MAIL	Signature
ARS OI	Huguette YONG-FONG	Resp. Communication	huguette.yong-fong@ars.sante.fr	
Association OPAL	Jean-Bernard OULEDI	Président	contact.associationopal@gmail.com	
BABYLAND	Vanessa MOREAU	Secrétaire de direction	omarguerite@babyland.re	Présente
CRECHE & GO	Amélie GRONIER	Directrice	direction@creche-and-go.fr	
DEAL	Sébastien MARIOTTI	CM Développement durable	sebastien.mariotti@developpement-durable.gouv.fr	
ECOMANIFESTATION Réunion	Olivier GIRON	Président	contact@ecomanifestation.re	
SPL HORIZON REUNION	Alin GUEZELLO	Président	contact@energies-reunion.com	
GCEIP	Patrice PAYET	Directeur	patrice.payet@gceip.fr	Présent
GLOBICE	Jean-Marc GANCILLE	Chargé de mission	globice@globice.org	Excusé
GRANDDIR	Patrice PAYET	Co-Président	granddir974@gmail.com	Présent
ONF			dr.reunion@onf.fr	
PMI STB/BP	Philippe PASCAL	Médecin	philippe.pascal@cg974.fr	
PMI STA	Danielle MOUTOUCOMARAPOULE	Médecin	danielle.moutoucomarapoule@cg974.fr	
SEOR		Président	contact@seor.fr	
Volonterre Dépollution Réunion	LOPIN Ronan	Président	ronanlopin@yahoo.fr	
Ecole labellisée Eco-école	Olivier WILLAUMEZ	Directeur d'école à Salazie	olivier.willaumez@ac-reunion.fr	Excusé
Collège labellisé Eco-collège	Diana LEOCADIE	Professeur au collège de Cambuston	dianafontaine@wanadoo.fr	
Lycée labellisé Eco-lycée	Mme IGNACE	Professeur au lycée Jean Perrin	M.jeanne.ignace@ac-reunion.fr	Présent
STUDIO PUB	Olivia DESZILES		contact@studiopub.fr	
RECTORAT	Jimmy-Guy LEGROS	Conseiller technique auprès du Recteur	jimmy-guy.legros@ac-reunion.fr	
INSPECTION ACADEMIQUE BP	Catherine AMOURDOM	Inspectrice	ce.9741305A@ac-reunion.fr	
INSPECTION ACADEMIQUE STA	Martine HUITELEC	Inspectrice	ce.9740010T@ac-reunion.fr	
INSPECTION ACADEMIQUE STB	Franck MASSE	Inspecteur	ce.9740060X@ac-reunion.fr	
Parc National des Hauts	Ingrid FONTAINE		ingrid.fontaine@reunion-parcnational.fr	

STRUCTURE	NOM	SERVICE - FONCTION	MAIL	Signature
SEDRE	Dominique DESHAYES	Sce Aménagement - secteur Nord-Est	dominique.deshayes@sedre.fr	
SEMAC	Blandine RIVIERE	Resp. Hygiène et sécurité	briviere@semac.re	Présent
SHLMR	Jean-Yves VICTOIRE	Agence de St André	jean-yves.victoire@shlmr.fr	
SIDR	Daysie RIQUEL	Responsable Service Environnement	daysie_riquel@sidr.fr	
SIDR	Stéphane HOAREAU	GALF	stephane_hoareau@sidr.fr	
OTI EST	Annabelle ASTIER	Reporter numérique	a.astier@reunionest.fr	Présente
Commune de la Plaine des Palmistes	Nathalie BABILLON	Communication-Sport-Affaires Scolaires-Culturel, Bibliothèque	nathalie.babillon@plaine-des-palmistes.fr	
Commune de St André	Louis René SOMARANDY	Réussite éducative - projets scolaires	somarandy.louisrene@saint-andre.re	
Commune de St André	Jean Yves SAMBIMANAN	Service Communication	sambimanan.jeanyves@saint-andre.re	
Commune de Bras Panon	Frédéric CERVEAU	Affaires scolaires et culture	frederic.cerveau@braspanon.re	
Commune de Bras Panon	Julie EMMA	Coordinatrice Petite Enfance	pef@braspanon.re	Présente
Commune de Bras Panon	Marie Claude DAMOUR	Service Communication	mc.damourcadet@braspanon.re	
Commune de St Benoit	SAMY Serge	Service Jeunesse	serge.samy@ville-saintbenoit.re	
Commune de St Benoit	PLANTE Vanessa	Service Culture	vanessa.plante@ville-saintbenoit.re	
Commune de St Benoit	Aurélie GRIMAUD	CM Dév. Durable	aurelie.grimaud@ville-saintbenoit.re	
Commune de St Benoit	Johny MOUTOUVIRIN	Directeur des Affaires scolaires	johnny.moutouvirin@ville-saintbenoit.re	
Commune de St Benoit	WOCK TAÏ Aurélie	Service Communication	aurelie.wok-tai@ville-saintbenoit.re	
Commune de Salazie	Michel DAMOUR	Communication et culturel	michel.damour@ville-salazie.fr	
Commune de Salazie	Pierrick SELAMBAYE	Resp. Affaires scolaires	pierrick.selambaye@ville-salazie.fr	
Commune de Ste Rose	Fabienne MONTPRE	Affaires scolaires	fabienne.montpre@sainterose.re	
CIREST	Boris PLANTE	Responsable du service Informatique	b.plante@cirest.fr	
CIREST	Denis LUCILLY	Chef du sce info/sensibilisation déchets	d.lucilly@cirest.fr	Présent
CIREST	Elodie FOU DRAIN	Gestionnaire administrative TU/TS	e.foudrain@cirest.fr	Excusée
CIREST	Stéphane BOYER	Chargé de projet tourisme	s.boyer@cirest.fr	Excusé
CIREST	Armand MAILLOT	Resp. du service Communication	a.maillot@cirest.fr	Excusé
CIREST	Richard SOUPRAYENMESTRY	Resp. Sports et culture	r.soupravenmestry@cirest.fr	

STRUCTURE	NOM	SERVICE - FONCTION	MAIL	Signature
Membres de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES)				
CIREST	Gayelord PINOT	Service Communication	g.pinot@cirest.fr	Présent
CIREST	Jean-Luc JULIE	Conseiller communautaire	juliejean-luc@orange.fr	Présent
CIREST	Nadia TIPAKA	Présidente de la CCES	nadiatipaka@outlook.fr	Excusée
Mairie de St André	Frédéric NARAYANIN	Resp. du service Environnement	narayanin.frederic@saint-andre.re	
Mairie de St André	Grégory PAVADY	Directeur des Sces Techniques	pavady.gregory@saint-andre.re	
Mairie de St Benoît	Henri CHANE-TEF	1er Vice-Président de la CIREST	henri.chanetef@gmail.com	Excusé
Mairie de Bras Panon	Olivier FRANCOIS	Resp. service Environnement	o.francois@braspanon.re	Excusé
Mairie de Ste Rose	William CALCINE	DST / Environnement	william.calcine@sainterose.re	
Mairie de la Plaine des Palmistes	Jean-Marie ARMAND	Aménagement-Urbanisme-Env.	jean-marie.armand@plaine-des-palmistes.fr	
Mairie de Salazie	Mario MOREAU	Elu communautaire	mario.moreau@wanadoo.fr	
Conseil Régional	Yoland RAMSAMY	Chargé de mission Déchets	yoland.ramsamy@cr-reunion.fr	
Conseil Départemental	Frédéric GUHUR	Dir. Agriculture, Eau et Envir.	frederic.guhur@cg974.fr	
SYDNE	Maxime LECLERCQ	CP équip. de traitement des déchets	maxime.leclercq@sydne.re	Excusé
ADEME	Christel THURET	Ingénieur déchets ménagers et CT	christel.thuret@ademe.fr	
DAAF	Christophe CASTANIER	Chef de pôle Agriculture Durable	christophe.castanier@agriculture.gouv.fr	
DEAL	Thibaud GONZALEZ	Référent Déchets	thibaud.gonzalez@developpement-durable.gouv.fr	
Chambre d'Agriculture	Jismy MONTRouGE	Référen zone Est	jismy.montrouge@reunion.chambagri.fr	
CMA	Jismy MOUTIEN	Elu	mlconstruction@orange.fr	
CMA	Chloé PICHARD	Mission Environnement	chloe.pichard@cma-reunion.fr	Présente
CCI	David JAVEGNY	Resp. pôle Développement Entreprises	david.javegny@reunion.cci.fr	
SREPEN - Réunion Nature Environnement	Alain CASANOVA	Administrateur	casanova.alain@orange.fr	
Zéro Déchet La Réunion	Loïc DAMEY	Adhérent	dameylo@gmail.com	
Ecologie Réunion	Bernard DE RANCHIN	Président	ecologiereunion@gmail.com	Présent
Ecologie Réunion	Sylviane HALBOT	Protection de l'environnement	halbotsylviane@gmail.com	Présente
UCOR	Michel CHANE KAN	Trésorier	ucor@wanadoo.fr	Présent

STRUCTURE	NOM	SERVICE - FONCTION	MAIL	Signature
UFC Que Choisir OI			contact@lareunion.ufcquechoisir.fr	
CIREST	Jean MASSIP	Directeur Général des Services	j.massip@cirest.fr	
CIREST	Marie BERRY	DGA Ressources et Moyens	m.berry@cirest.fr	
CIREST	Frédéric DERAND	DGA Aménagement	f.derand@cirest.fr	
CIREST	Audrey ADELIN	CM Prévention des déchets	a.adelin@cirest.fr	Présente
CIREST	Bénédicte ARCHAMBAULT	Diretrice de l'Environnement	b.archambault@cirest.fr	Excusée
CIREST	Emilie NATAF	Resp. Sensibilisation Prévention déchets	e.nataf@cirest.fr	Présente

PLP DMA

Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés



**DONNEZ VOTRE AVIS JUSQU'AU
31 OCTOBRE 2021**



Edito



“Le meilleur déchet est celui que l’on ne produit pas.”

Sur le territoire Est, 2/3 des Déchets Ménagers et Assimilés sont encore enfouis.

Comment rompre avec ce système économique linéaire : produire, consommer, jeter ?

Consciente des enjeux environnementaux, sociaux et économiques, la CIREST a lancé en 2012 un premier Programme Local de Prévention des Déchets avec le soutien de l’ADEME.

Ce programme regroupant 13 actions a permis de **réduire de 8% l’ensemble des Déchets Ménagers et Assimilés sur la période 2010-2018 !**

En 2018, la CIREST a ensuite lancé l’élaboration de son nouveau Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

Objectif : Réduire de 15 % les déchets ménagers entre 2010 et 2030.

C'est ensemble que nous relèverons ce défi !

Patrice **SELLY**

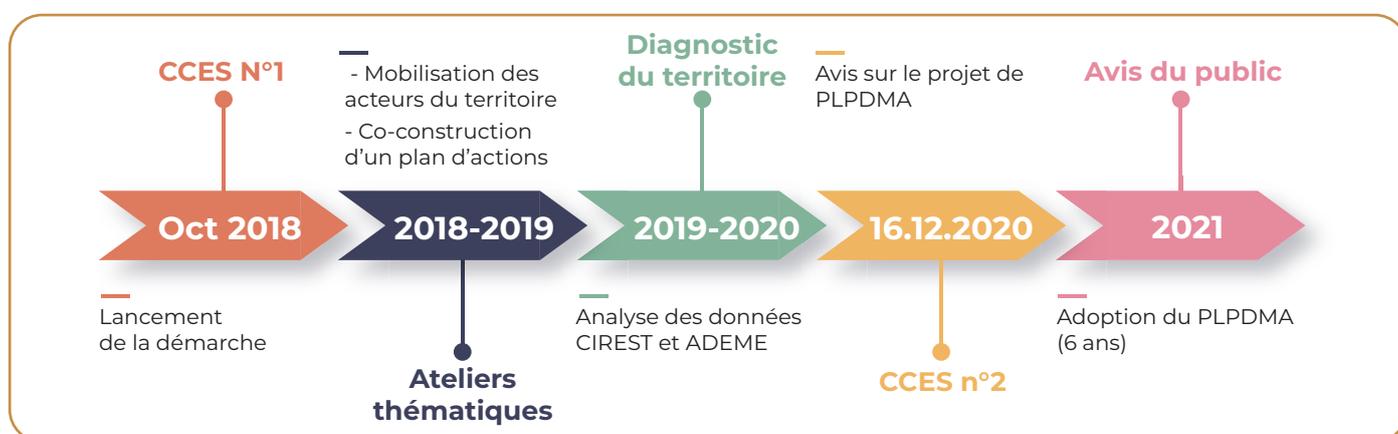


Processus d'élaboration

En octobre 2018, la première réunion de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) a marqué le lancement de l'élaboration du nouveau PLPDMA de la CIREST. La phase de concertation qui a suivi a permis de

mobiliser près d'une centaine d'acteurs du territoire afin de co-construire un plan d'actions sur 6 ans. Le diagnostic du territoire réalisé en parallèle est venu enrichir ce plan, qui a été présenté en CCES pour avis en décembre 2020.

La CIREST doit à présent recueillir les avis du public sur ce projet avant son adoption définitive par le Conseil Communautaire.



La prévention des déchets

La prévention des déchets regroupe l'ensemble des actions situées avant l'abandon ou la prise en charge par la CIREST et qui permettent de réduire les quantités de déchets et/ou leur nocivité.



Pourquoi est-il urgent de réduire nos déchets ?

Les enjeux sont nombreux : économiser les ressources (eau, sols, air...), limiter les émissions de gaz à effet de serre, maîtriser les coûts de gestion des déchets, préserver la santé de la population...

ECONOMIQUES

Coût de gestion des déchets
Pouvoir d'achat
Emploi local

HUMAINS

Santé
Lien social
Ecocitoyenneté

TERRITORIAUX

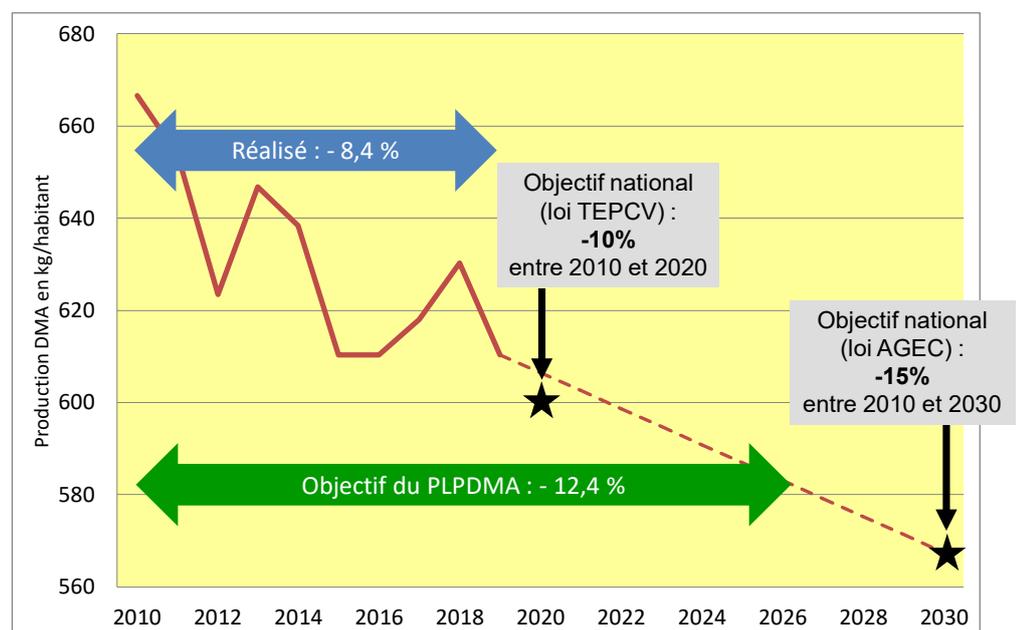
Emissions de GES
Eau, air, sols
Biodiversité



Le contexte réglementaire

Entre 2010 et 2019, la CIREST a réduit sa production de DMA de 8,4%, passant ainsi de 667 kg/habitant/an à 610 kg/habitant/an.

Dans son nouveau PLPDMA, la CIREST se fixe comme objectif de réduire de 12,4% les DMA entre 2010 et 2026, suivant ainsi la trajectoire nationale fixée par la loi Anti Gaspillage et Economie Circulaire (loi AGECE du 10/02/2020).



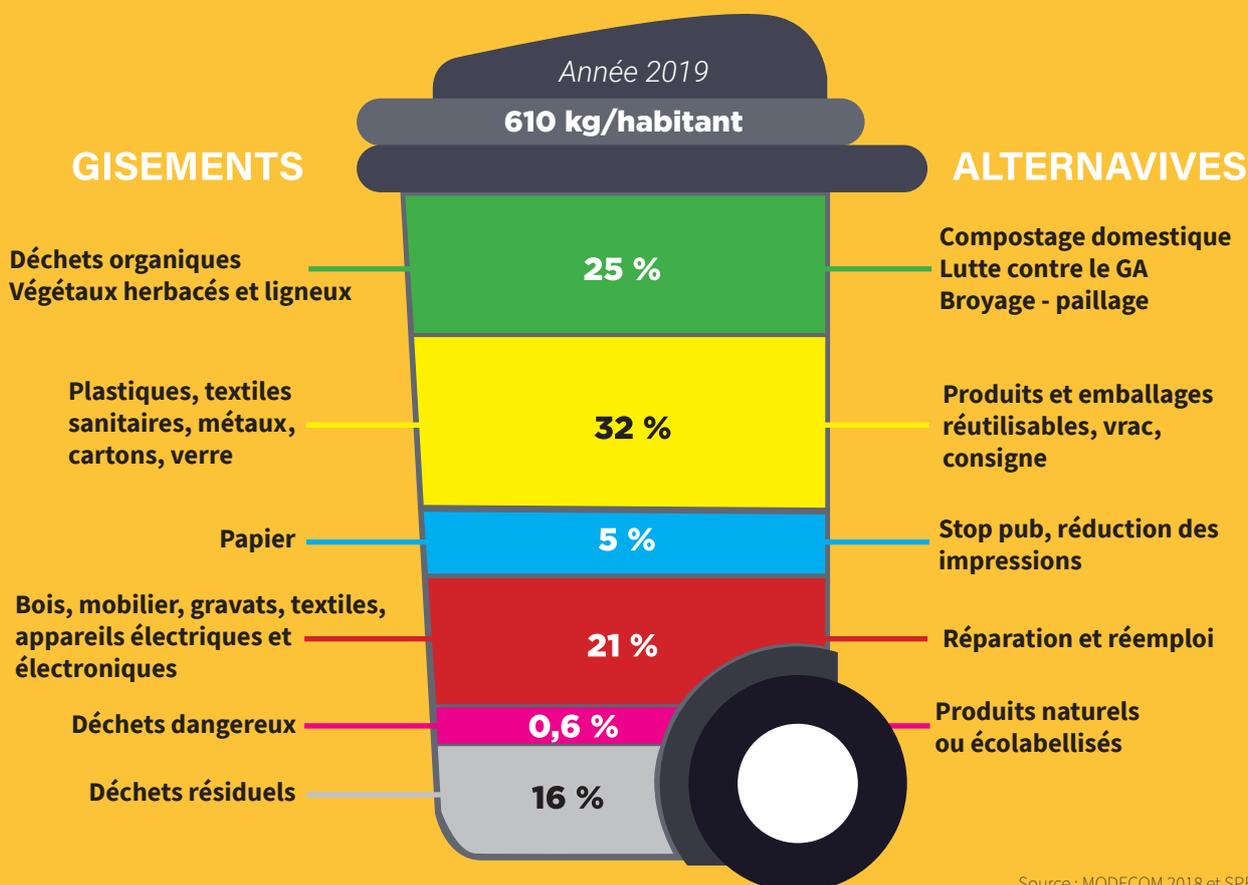
Les actions fortes du PLPDMA 2012-2017

Entre 2012 et 2017, la CIREST a mené à bien son premier PLPDMA regroupant 13 actions, parmi lesquelles on peut retenir les plus efficaces : généralisation du compostage domestique, lutte contre le gaspillage alimentaire (GA), Stop Pub, promotion des achats écoresponsables, création d'une ressourcerie intercommunale... Sans oublier le lancement d'une démarche éco-exemplaire au sein de la CIREST.



Qu'y a-t-il dans nos poubelles?

La dernière caractérisation effectuée par l'ADEME à La Réunion nous permet de connaître ce que nous produisons comme déchets, et d'identifier à partir des gisements principaux, les actions à mener pour les réduire.



Source : MODECOM 2018 et SPED 2019

Le PLPDMA

Projet 2021/2026

Le plan d'actions du PLPDMA de la CIREST comporte **14 actions articulées autour de 4 axes stratégiques**. Les actions marquées d'une fleur 🌸 sont communes au Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

A- Développer l'exemplarité des services publics

1- Constituer une équipe d'élus convaincus, motivés et acteurs

Cible : élus communautaires et municipaux

Objectif : mobiliser les élus et donner l'exemple

- Organiser 1 journée dédiée par an (formation, visite, séminaire...)
- Valoriser le témoignage des élus exemplaires

2- Créer un réseau sur l'exemplarité dans les services publics

Cible : agents CIREST et municipaux

Objectif : changer les comportements des agents



- Officialiser et étendre la charte de l'éco-agent
- Constituer et animer 6 groupes de travail
- Diffuser un guide de la commande publique durable

3- Développer les manifestations éco-responsables

Cible : organisateurs publics ou privés

Objectif : organiser des événements pauvres en déchets



- Rédiger et diffuser un guide pratique
- Accompagner 1 grande manifestation par an
- Former les personnes ressources, suivre et évaluer



La Cirest s'engage pour votre santé
et pour notre environnement



B- Informer et sensibiliser

4- Accompagner le consomm'acteur dans ses achats et ses usages

Cible : tous les citoyens

Objectif : apporter des conseils pratiques

- Organiser des ateliers dans les communes (6 thèmes)
- Rédiger et diffuser des guides pratiques et thématiques

5- Sensibiliser les enfants

Cible : public scolaire et extra-scolaire

Objectif : changer les comportements des plus jeunes

- Poursuivre les interventions scolaires et Appel à Projet (AAP) ciblés
- Eduquer par le jeu : Escape Game, parcours sportif...
- Toucher les ados via les réseaux sociaux (blogueurs)



6- Sensibiliser le grand public

Cible : tous les citoyens

Objectif : faire prendre conscience que chaque geste compte

- Utiliser les supports digitaux : TV, radio, web, réseaux sociaux...
- Lancer un AAP auprès des relais de proximité
- Organiser un défi « Foyers zéro déchet »
- Poursuivre les opérations de proximité (30 par an)



C- Lutter contre le gaspillage alimentaire et faciliter la gestion de proximité des biodéchets

7- Accompagner les commerces de bouche dans la lutte contre le GA

Cible : restaurants, boulangeries, primeurs...

Objectif : proposer des alternatives pour ne pas jeter

- Vendre à prix réduit les invendus
- Faciliter les dons alimentaires
- Accompagner 10 entreprises par an

8- Accompagner les restaurants scolaires dans la lutte contre le GA

Cible : cuisines scolaires du primaire

Objectif : équilibrer les quantités préparées, servies et consommées

- Sensibiliser et former toutes les parties prenantes
- Valoriser les excédents alimentaires
- Accompagner 1 commune par an

9- Faciliter la valorisation de proximité des biodéchets

Cible : habitat pavillonnaire, mais pas que...

Objectif : limiter la collecte et l'enfouissement des biodéchets

- Poursuivre la promotion du compostage domestique (900 bacs/an)
- Expérimenter le broyage des déchets verts à domicile

10- Promouvoir les produits locaux et les circuits courts

Cible : consommateurs et producteurs

Objectif : favoriser une alimentation saine, locale et de saison

- Promouvoir la vente directe : marchés, AMAPéi, Ruches
- Développer l'autoconsommation : potagers partagés (1 par an)



D- Encourager l'allongement de la durée de vie des objets

11- Développer l'information au public sur les solutions de réemploi

Cible : citoyens, associations et artisans

Objectif : faire connaître les acteurs du réemploi et de la réparation

- Organiser un évènement bisannuel type « Salon du réemploi »
- Répertoire les acteurs du réemploi (www.reparer.re)



12- Favoriser l'utilisation des pièces détachées d'occasion

Cible : professionnels, associations et particuliers

Objectif : faciliter la réparation des objets

- Créer une plate-forme numérique de vente en ligne
- Faire connaître l'outil pour enrichir l'offre et la demande

13- Développer les ressourceries sur le territoire Est

Cible : associations et citoyens

Objectif : favoriser le don et l'achat d'occasion

- Créer un espace de vente partagé
- Ouvrir une ressourcerie adossée à une déchèterie

14- Faciliter la vente en vrac et le réemploi des contenants

Cible : commerçants et consommateurs

Objectif : limiter les emballages à usage unique

- Encourager les « barquettes » réutilisables pour les repas à emporter
- Expérimenter le réemploi des contenants en verre



Budget prévisionnel et impacts attendus

Budget	Fonctionnement	Investissement	ETP annuel
Eco-exemplarité	436 639 €		1,1
Sensibilisation	875 355 €		1,9
Biodéchets	680 083 €	618 000 €	2,4
Réemploi	699 144 €	1 315 100 €	1,7
TOTAL sur 6 ans	2 691 220 €	1 933 100 €	6,1
Moyenne annuelle	448 537 €	383 453 €	

Quantité de déchets évités :

-4,3 kg/habitant/an,
soit environ 570 T/an

Coûts évités sur 6 ans :

1,45k€



DIRECTION DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT



Consultation publique

Vous souhaitez donner votre avis sur le projet du PLPDMA de la CIREST ?

Vous souhaitez être acteur ou partenaire d'une action ?

Ecrivez-nous à l'adresse suivante : com@cirest.fr

La date limite de réception des avis du public est fixée au 31 octobre 2021

OBJECTIF STRATEGIQUE	A - DEVELOPPER L'EXEMPLARITE DES SERVICES PUBLICS
ACTION 1	CONSTITUER UN GROUPE D'ELUS CONVAINCUS, MOTIVES et ACTEURS

CONSTAT ET ENJEUX

CONSTATS :
 Les élus sont les porte-paroles de la CIREST et des communes du territoire Est. Leur engagement est un levier important pour changer les comportements de la population.

ENJEUX :
 Pour encourager les citoyens à changer leur comportement, il est important que les élus communautaires et municipaux soient convaincus, motivés et acteurs de la réduction des déchets.

OBJECTIFS DE L'ACTION

Mobiliser et sensibiliser les élus de la CIREST et des communes sur le sujet de la prévention des déchets
 Favoriser le portage politique du PLPDMA
 Valoriser les actions des élus engagés et les faire témoigner

PROJETS REALISES, EN COURS ET PREVUS

REALISES :
 En 2018, l'ADEME avait organisé une session de formation « Prévention des déchets et économie circulaire » à destination des élus locaux.
 En 2020, les élus de la commission Environnement ont pu visiter les ressourceries du territoire Est (ADRIE et VIMR).

EN COURS :

PREVUS :
 Avec le changement de mandature en 2020, il apparait nécessaire de programmer une nouvelle sensibilisation pour les élus, en sollicitant à la fois l'échelon communal et intercommunal.
 Pour maintenir une dynamique autour de ce groupe d'élus, des rencontres régulières et des visites de terrains seront programmées.

MISE EN OEUVRE

Principales étapes	Période	Acteurs identifiés
Organiser une séance de sensibilisation pour les élus communautaires et municipaux	A partir de 2022	ADEME, Cabinet, membres de la CCES, Commission Environnement
Prévoir une information régulière (par mail ou autre)		Service Communication
Organiser des rencontres régulières : visites de site, webinaires, journées nationales ADEME, colloques AMORCE...		ADEME, AMORCE

MOYENS ET RESSOURCES

Humains	Financiers (hors ETP)	Financeurs potentiels
0,10 ETP/an	9.650 € sur 6 ans	ADEME

INDICATEURS

Activité	Objectif	Résultat	Objectif
Nb de rencontres organisées	1/an	Nb d'élus participants aux rencontres	Au moins 1/commune

POINTS DE VIGILANCE, FREINS ET CONTRAINTES EVENTUELS

Les élus sont souvent très occupés et sollicités sur beaucoup de sujets différents.

Le défi sera de mobiliser les élus portant des délégations autres que l'environnement, la prévention étant un sujet transversal à toutes les compétences : social, économie, éducation...

La situation sanitaire avec la crise du COVID ne facilite pas les rencontres et les moments conviviaux.

TRANSVERSALITE DES ACTIONS

Avec d'autres documents structurants

OBJECTIF STRATEGIQUE	A - DEVELOPPER L'EXEMPLARITE DES SERVICES PUBLICS
ACTION 2	CREER UN RESEAU SUR L'EXEMPLARITE DES SERVICES PUBLICS

CONSTAT ET ENJEUX
<p><u>CONSTATS</u> :</p> <p>Les collectivités ne sont pas toujours exemplaires en matière de gestion et de prévention des déchets.</p> <p><u>ENJEUX</u> :</p> <p>Pour encourager les citoyens à changer leur comportement, les services publics doivent donner l'exemple, afin d'être crédibles et cohérents avec les actions menées auprès de la population.</p>

OBJECTIFS DE L'ACTION
<p>Animer un réseau avec des rencontres thématiques pour former, partager et mutualiser les bonnes pratiques en matière de prévention des déchets</p> <p>Changer les comportements des agents dans leur action publique (et privée)</p>

PROJETS REALISES, EN COURS ET PREVUS
<p><u>REALISES</u> :</p> <p>Depuis 2012, la CIREST dispose d'une Charte de l'éco-agent, qui regroupe un ensemble de conseils pratiques pour trier et réduire ses déchets, mais aussi pour limiter les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre au bureau.</p> <p>En 2012, en 2016 et en 2021, des sessions de sensibilisation ont été organisées pour les agents de la CIREST, qui ont tous reçu un gobelet réutilisable (2012), puis un contenant alimentaire réutilisable en verre (2021).</p> <p><u>EN COURS</u> :</p> <p>Dans le cadre du CODOM, la CIREST débute une action pour favoriser le broyage des déchets verts issus de l'élagage. Le broyat obtenu peut être utilisé en paillage sur les espaces verts publics ou en pépinière, ou encore distribué aux habitants. Initiée par 2 communes (Bras Panon et la Plaine des Palmistes), cette action a vocation à s'étendre sur les autres communes de l'Est.</p> <p><u>PREVUS</u> :</p> <p>Créer un guide de la commande publique écoresponsable Créer un groupe interne à la CIREST (appellation à définir) Organiser des ateliers thématiques regroupant des agents de la CIREST et des communes Accompagner les communes pour des actions exemplaires Acheter un broyeur de déchets verts qui sera mutualisé avec les communes Optimiser la gestion des déchets sur les marchés forains</p>

MISE EN OEUVRE		
Principales étapes	Période	Acteurs identifiés
Faire un état des lieux des pratiques (CIREST, communes, marchés forains...)	2022	

Créer un groupe interne « zéro déchet » avec 1 référent/service et faire témoigner les agents sur leurs éco-gestes	2022	Tous les services de la CIREST
Définir les thèmes des rencontres inter-collectivités : gestion des espaces verts, commande publique, éducation, aménagement, action sociale, évènementiel, tourisme...	A partir de 2022	
Mobiliser les partenaires et les intervenants suivant le thème de la rencontre		CNFPT, ADEME, GHER, Conseil Départemental, Région...
Dématérialiser les fiches de paie à la CIREST	A partir de 2023	
Rédiger et diffuser un guide de la commande publique écoresponsable		
Former les acheteurs et communiquer auprès des fournisseurs		

MOYENS ET RESSOURCES

Humains	Financiers (hors ETP)	Financeurs potentiels
0,30 ETP/an	87.000 € sur 6 ans	CITEO

INDICATEURS

Activité	Objectif	Résultat	Objectif
Nb de groupes de travail constitués	2/an	Nb de participants aux rencontres	Au moins 1/commune
Nb de rencontres thématiques organisées	6/an	Parution d'un guide de la commande publique écoresponsable	1

POINTS DE VIGILANCE, FREINS ET CONTRAINTES EVENTUELS

Dans les communes, les préoccupations sont davantage tournées vers la gestion des déchets et la salubrité publique que vers la prévention des déchets. On constate en effet des difficultés à mobiliser les agents des communes sur ce sujet.

Les portes d'entrée seront différentes selon des thèmes abordés : CCAS, Affaires scolaires, Environnement, Economie, services techniques, service des sports...

TRANSVERSALITE DES ACTIONS

Avec d'autres documents structurants	CODOM PCAET Schéma de mutualisation
--------------------------------------	---

OBJECTIF STRATEGIQUE	A - DEVELOPPER L'EXEMPLARITE DES SERVICES PUBLICS
ACTION 3	DEVELOPPER LES MANIFESTATIONS ECORESPONSABLES

CONSTAT ET ENJEUX

CONSTATS :
 Quelles soient sportives, culturelles ou « grand public », les évènements privés ou les manifestations publiques organisées sur le territoire génèrent une quantité de déchets importante sur une courte durée, dont une partie pourrait être évitée.

ENJEUX :
 Quelle que soit la taille et la nature de l'évènement, l'enjeu est de donner l'exemple, de sensibiliser et impulser le changement de comportement des participants, exposants et visiteurs.

OBJECTIFS DE L'ACTION

Organiser des évènements pauvres en déchets

PROJETS REALISES, EN COURS ET PREVUS

REALISES :
 En mai 2012, l'association Ecomanifestation Réunion a réalisé un diagnostic sur la gestion des déchets lors de la Foire Agricole de Bras Panon, accueillant chaque année environ 100 000 visiteurs sur 10 jours. Parmi les préconisations faites, la mise en place du tri des déchets auprès des restaurateurs a pu être initiée.

EN COURS :

PREVUS :
 Poursuivre le travail entamé sur la Foire Agricole de Bras Panon
 Rédiger et diffuser un guide pratique pour les organisateurs
 Travailler sur différents aspects : la restauration, les achats, la logistique et la communication
 Initier une réflexion sur une démarche de labellisation

MISE EN OEUVRE

Principales étapes	Période	Acteurs identifiés
Lancer une consultation pour accompagner la Foire Agricole de Bras Panon (diagnostic en 2022 et actions en 2023)	2022	Mairie de Bras Panon
Mobiliser les organisateurs et constituer un Comité de Pilotage (COPIL)	2023	Mairies, associations sportives, culturelles...
Faire un état des lieux des pratiques		
Rédiger un guide pratique en concertation et le diffuser		Services des communes membres
Définir les conditions d'obtention d'un label		

Former les personnes ressources et les organisateurs	A partir de 2024	
--	------------------	--

MOYENS ET RESSOURCES

Humains	Financiers (hors ETP)	Financeurs potentiels
0,15 ETP/an	50.847 € sur 6 ans	CITEO - ADEME

INDICATEURS

Activité	Objectif	Résultat	Objectif
Nb de réunions du travail (COPIL)	A moins 1/an	Nb de manifestations accompagnées	1/an
Nb d'associations partenaires	5	Progression du taux de recyclage des déchets	+30%

POINTS DE VIGILANCE, FREINS ET CONTRAINTES EVENTUELS

Avec la crise sanitaire, l'organisation des évènements et des manifestations est perturbée, voire annulée. On constate un retour au « tout jetable » pour limiter les contacts et les contaminations.

TRANSVERSALITE DES ACTIONS

Avec d'autres documents structurants

OBJECTIF STRATEGIQUE		B – INFORMER ET SENSIBILISER
ACTION 4	ACCOMPAGNER LE CONSOM'ACTEUR DANS SES ACHATS ET SES USAGES	

CONSTAT ET ENJEUX

CONSTATS :
 Les habitudes d'achat et de consommation des citoyens ont un impact important sur leur production de déchets.

ENJEUX :
 Il est essentiel d'orienter le consommateur vers des achats et des usages pauvres en déchets. Ces choix doivent tenir compte de la quantité, la qualité, l'origine et le conditionnement des produits et objets achetés et/ou utilisés.

OBJECTIFS DE L'ACTION

Modifier les habitudes d'achat et de consommation des habitants pour réduire les déchets générés par les foyers
 Informer sur l'impact des produits, de leurs emballages, et proposer des alternatives durables.

PROJETS REALISES, EN COURS ET PREVUS

REALISES :
 Depuis 2019, la CIREST organise des ateliers de réparation, lors de l'installation ponctuelle de bennes pour la collecte des D3E dans les quartiers.

EN COURS :

PREVUS :
 Organiser des ateliers pratiques et pédagogiques dans les communes : réparation, alimentation durable, couture, consommation responsable, couches lavables, jardinage/compostage...
 Créer et diffuser des guides spécifiques
 Filmer les ateliers et les mettre en ligne pour les rendre accessibles à tous

MISE EN OEUVRE

Principales étapes	Période	Acteurs identifiés
Définir les thèmes et le contenu des ateliers	2022	
Trouver des sites dans les communes où se tiendront les ateliers		Services des communes
Lancer les consultations pour les ateliers pratiques		Direction de la Commande Publique
Fixer un calendrier annuel pour la tenue des ateliers	A partir de 2022	
Communication sur la programmation des ateliers		Service Communication
Créer les guides thématiques	2023	Service Communication

Filmer et mettre en ligne les ateliers		
--	--	--

MOYENS ET RESSOURCES

Humains	Financiers (hors ETP)	Financeurs potentiels
0,19 ETP/an	87.100 € sur 6 ans	ADEME - DAAF

INDICATEURS

Activité	Objectif	Résultat	Objectif
Nb de thèmes d'ateliers programmés	2 à 3/an	Nb de participants par atelier	10 à 15/an
Nb d'ateliers pratiques organisés	Au moins 1/an par thème et par commune	Nb de vues des ateliers mis en ligne	

POINTS DE VIGILANCE, FREINS ET CONTRAINTES EVENTUELS

La réussite de cette action réside dans la communication qui sera faite pour s'inscrire aux ateliers.
Ces ateliers seront également programmés dans la cadre du défi « Foyer zéro déchet ».

TRANSVERSALITE DES ACTIONS

Avec d'autres documents structurants	CODOM - PNA
--------------------------------------	-------------

OBJECTIF STRATEGIQUE

B – INFORMER ET SENSIBILISER

ACTION 5

SENSIBILISER LES ENFANTS

CONSTAT ET ENJEUX

CONSTATS :

Les enfants n’ont pas toujours conscience de l’impact de leurs gestes au quotidien.

ENJEUX :

Faire prendre conscience que chaque geste compte.

OBJECTIFS DE L’ACTION

Proposer des gestes simples et accessibles aux enfants pour réduire leur production de déchet au quotidien.

Eduquer par le jeu

PROJETS REALISES, EN COURS ET PREVUS

REALISES :

Depuis de nombreuses années, la CIREST propose des interventions en primaire sur les thèmes suivants : tri des déchets, réduction des déchets, compostage et gestes éco-citoyens.

Un parcours sportif est également proposé en accueil périscolaire, alliant épreuves physiques et questions sur les déchets.

Depuis quelques années, la CIREST lance des appels à candidatures (AAC) auprès des écoles primaires :

- « Je trie, je poste, je réduis mes déchets à l’école »,
- « Création d’un jardin potager à l’école » (intégré dans la fiche-action 10)

Enfin, toutes les écoles sont équipées d’une borne à piles, que les ambassadeurs de l’environnement passent vider 2 fois par an.

EN COURS :

Accompagnée par le Réseau CANOPE, la CIREST travaille actuellement à la conception d’un Escape Game « 3R » qui sera destiné aux élèves du cycle 3 et 4 (du CM1 à la 3^e).

PREVUS :

Poursuivre les interventions scolaires et mettre en ligne les contenus pédagogiques

Poursuivre les AAC ciblés

Proposer un module de sensibilisation pour les référents EDD dans les établissements du secondaire

Toucher les ados via les réseaux sociaux en s’appuyant sur des blogueurs

MISE EN OEUVRE

Principales étapes	Période	Acteurs identifiés
Suivre et programmer les AAC, les interventions scolaires et extrascolaires	Tous les ans	Mairies, Rectorat, écoles
Evaluer et valoriser les actions réussies dans les écoles		Service Communication

Mettre en ligne les contenus pédagogiques	2023	Service Communication
Proposer l'Escape Game « 3R » en cycle 3 et 4	A partir de l'année scolaire 2022/2023	Ecoles et collèges
Proposer un module de sensibilisation « déchets » pour les référents EDD du secondaire (ateliers pratiques, visites de site...)		Collèges et lycées
Lancer une consultation pour une prestation vidéo avec un blogueur	A partir de 2023	Service Communication
Diffuser la vidéo sur les réseaux sociaux		

MOYENS ET RESSOURCES

Humains	Financiers (hors ETP)	Financeurs potentiels
0,65 ETP/an	83.000 € sur 6 ans	ADEME et CITEO

INDICATEURS

Activité	Objectif	Résultat	Objectif
Nb d'interventions scolaires réalisées sur la réduction des déchets	70/an	Nb d'élèves ayant bénéficié d'une sensibilisation scolaire (tout confondu)	200/an
Nb d'écoles participants aux AAC ciblés	8/an	Nb de vues des vidéos mises en ligne	
Nb de sessions d'Escape Game animées	20/an		
Nb de vidéos de blogueur diffusé	1/an		

POINTS DE VIGILANCE, FREINS ET CONTRAINTES EVENTUELS

Depuis 2020, le contexte sanitaire a rendu difficile les actions dans les écoles : adaptations, reports, voire annulation.

Comme toute action de sensibilisation, l'impact sur le comportement des enfants et les jeunes reste difficile à évaluer, et pourrait être apprécié sur le moyen terme.

TRANSVERSALITE DES ACTIONS

Avec d'autres documents structurants	CODOM - PCAET
--------------------------------------	---------------

OBJECTIF STRATEGIQUE

B – INFORMER ET SENSIBILISER

ACTION 6

SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC

CONSTAT ET ENJEUX

CONSTATS :

Dans l'Est, la réduction des déchets n'est pas une priorité pour la population précarisée. Quand cela est possible, l'argument économique peut être un atout pour encourager les citoyens à changer leur comportement.

ENJEUX :

Donner du sens aux gestes du quotidien.
Trouver des alternatives « gagnant-gagnant ».

OBJECTIFS DE L'ACTION

Proposer des gestes simples et accessibles à tous
Créer une émulation autour d'un défi Foyer Zéro Déchet (*si d'autres y arrivent, pourquoi pas moi*)

PROJETS REALISES, EN COURS ET PREVUS

REALISES :

Depuis 2019, la CIREST tient régulièrement un stand d'information sur les marchés forains de l'Est. Pour les communes de Salazie et de Ste Rose ne disposant pas de marché forain, la CIREST s'installe sur des sites de passage pour aller à la rencontre de la population.
Chaque année, la CIREST organise également des sensibilisations sur le compostage domestique et le jardinage au naturel. Ces actions se déroulent dans les déchèteries, les jardineries ou lors des manifestations du territoire (FestiPlantes, marché aux fleurs...)

EN COURS :

PREVUS :

Poursuivre les opérations de sensibilisation de proximité
Organiser un défi Foyer Zéro Déchet
Lancer des campagnes de communication « mass média » en utilisant des supports digitaux
S'appuyer sur les associations comme relais de proximité

MISE EN OEUVRE

Principales étapes	Période	Acteurs identifiés
Planifier et organiser les opérations de proximité	Tous les ans	
Définir une stratégie de communication sur la réduction des déchets : messages, supports, cibles, fréquence de diffusion...	2022	Service Communication
Organiser un défi « Foyer Zéro Déchet »		

MOYENS ET RESSOURCES

Humains	Financiers (hors ETP)	Financiers potentiels
0,80 ETP/an	80.000 € sur 6 ans	ADEME

INDICATEURS

Activité	Objectif	Résultat	Objectif
Nb d'opérations de sensibilisation de proximité organisées par la CIREST	50/an	Qté de déchets papier évité/an	
Nb d'actions de proximité réalisées par des associations	5/an	Nb de personnes sensibilisées sur les opérations de proximité	1 500/an
Nb de campagnes réalisées (numérique ou presse)	2/an		
Taux d'apposition du STOP PUB			

POINTS DE VIGILANCE, FREINS ET CONTRAINTES EVENTUELS

Comme toute action de sensibilisation, l'impact sur le changement de comportement reste difficile à évaluer.
Un questionnaire d'enquête pourra être envisagé par la suite.

TRANSVERSALITE DES ACTIONS

Avec d'autres documents structurants	CODOM - PCAET
--------------------------------------	---------------

OBJECTIF STRATEGIQUE

C – LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET FACILITER LA GESTION DE PROXIMITE DES BIODECHETS

ACTION 7

ACCOMPAGNER LES COMMERCE DE BOUCHE DANS LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

CONSTAT ET ENJEUX

CONSTATS :

Sur le territoire Est, on compte entre 400 et 500 entreprises relevant des métiers de bouches : restaurants, boulangeries, primeurs... Les denrées alimentaires invendues représentent une perte économique pour ces commerçants, en plus de la production de déchets qui en découle.

ENJEUX :

- Economiser les matières premières et les ressources
- Limiter les importations
- Réduire le gaspillage alimentaire

OBJECTIFS DE L'ACTION

Proposer des alternatives pour éviter de jeter les produits alimentaires non vendus : vente à prix réduit, don, ajustement des commandes ou de la production...

PROJETS REALISES, EN COURS ET PREVUS

REALISES :

En 2016, la CIREST a lancé l'opération Ti'Barket, adaptation locale du Doggy Bag. Elle a remis aux restaurateurs volontaires un kit de communication pour encourager les clients à emporter les restes de leur repas. 32 restaurateurs de l'Est ont reçu le kit de communication et ont signé la charte Ti'Barket.

EN COURS :

La CIREST a entamé un travail avec l'association Phénix pour étendre le nombre de commerçants de l'Est proposant des paniers à prix réduit sur une application gratuite.

PREVUS :

- Faire un état des lieux des pratiques : qui jette quoi, en quelle quantité, quelles marges de manœuvre...
- Vente à prix réduit : promouvoir les paniers anti-gaspi ou équivalent
- Dons (aux assos et aux animaux) mettre en relation les commerçants avec les associations ou les CCAS, apporter un appui technique et une aide logistique pour le transport des denrées

MISE EN OEUVRE

Principales étapes	Période	Acteurs identifiés
Faire un état des lieux des pratiques auprès des commerçants (enquêtes, visites, outils existants...)	2022	Commerçants, CMA, CCI, DAAF
Répertorier les outils et solutions existantes localement		Phénix, associations, ADEME, REGAL 974

Communiquer sur les solutions auprès des professionnels et des particuliers	A partir de 2023	Service Communication
Apporter une aide technique pour donner les invendus : convention, mise en relation...		DAAF, 2R2A, CCAS, épiceries solidaires

MOYENS ET RESSOURCES

Humains	Financiers (hors ETP)	Financeurs potentiels
0,23 ETP/an	3.000 € sur 6 ans	ADEME

INDICATEURS

Activité	Objectif	Résultat	Objectif
Nb d'entreprises accompagnées	10/an	Nb d'entreprises adoptant des solutions anti-gaspi	+ 10/an

POINTS DE VIGILANCE, FREINS ET CONTRAINTES EVENTUELS

Les commerces relevant des métiers de bouche sont souvent de TPE (très petites entreprises) qui n'ont pas beaucoup de temps à accorder à la problématique des déchets. Il s'agira de mettre en avant l'intérêt économique et l'image de leur établissement pour engager l'action.

TRANSVERSALITE DES ACTIONS

Avec d'autres documents structurants	PCAET - PNA
--------------------------------------	-------------

**OBJECTIF
STRATEGIQUE****C – LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE
ET
FACILITER LA GESTION DE PROXIMITE DES BIODECHETS****ACTION 8****ACCOMPAGNER LES RESTAURANTS SCOLAIRES
DANS LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE****CONSTAT ET ENJEUX****CONSTATS :**

Au niveau national, le gaspillage alimentaire en restauration scolaire est estimé à 120 g/repas pour les primaires. Les 6 communes de l'Est préparent près de 17.000 repas par jour pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires. Sur une année scolaire (soit 144 jours de service), cela représenterait un gisement de 300 tonnes de nourriture jetée.

ENJEUX :

Economiser les matières premières et les ressources
Limiter les importations
Réduire le gaspillage alimentaire

OBJECTIFS DE L'ACTION

Caractériser le gaspillage alimentaire par des pesées en écoles
Expérimenter des actions de réduction
Sensibiliser l'ensemble des parties prenantes : convives, le personnel de restauration, le personnel accompagnant aux repas (surveillants), les enseignants, les parents d'élèves...
Evaluer l'impact des actions réalisées par de nouvelles pesées
Pérenniser et essayer les actions efficaces sur les autres écoles
Réduire le gaspillage alimentaire en restauration scolaire du primaire

PROJETS REALISES, EN COURS ET PREVUS**REALISES :**

Depuis 2012, la CIREST a accompagné 15 établissements du second degré (11 collèges et 4 lycées) de l'Est dans une action visant à réduire le gaspillage alimentaire en restauration scolaire, avec le soutien de la DAAF, de l'ADEME, du Conseil Départemental (pour les collèges) et du Conseil Régional (pour les lycées).

EN COURS :

Pour l'année scolaire 2021/2022, la CIREST accompagne la commune de Salazie pour une même action similaire. Les 2 écoles pilotes choisies sont celles d'Hell Bourg et de Casabois (Grand Ilet).

PREVUS :

Lancer un appel à candidatures (AAC) pour accompagner une commune par année scolaire
Organiser des pesées et des ateliers de sensibilisation sur 2 écoles pilotes
Accompagner la commune pour la mise en œuvre d'actions de réduction
Evaluer, valoriser et pérenniser les bonnes pratiques

MISE EN OEUVRE		
Principales étapes	Période	Acteurs identifiés
Lancement d'un AAC auprès des communes Choix de la commune et des 2 écoles pilotes Signature d'une convention de partenariat	1 ^{ère} période scolaire	
COFIL 1 : réunion de lancement avec l'équipe projet Observation d'un service de restauration scolaire et échange avec les parties prenantes Campagne de pesées initiales (1 semaine/école)		Mairies, DAAF, REGAL 974, ADEME
Analyse des pesées Communication des résultats à l'ensemble des acteurs COFIL 2 : proposition et choix des actions correctives	2 ^e période	
Mise en œuvre des actions de réduction Ateliers de sensibilisation pour les convives Ateliers de sensibilisation pour les adultes	3 ^e période	
Suivi des actions mises en œuvre Atelier d'éveil au goût pour les 2 classes référentes	4 ^e période	
Campagne de pesées d'évaluation (1 semaine/école) COFIL 3 : bilan de l'action Communication des résultats et essaimage	5 ^e période	Service Communication

MOYENS ET RESSOURCES		
Humains	Financiers (hors ETP)	Financeurs potentiels
0,30 ETP/an	65.020 € sur 6 ans	ADEME - DAAF

INDICATEURS			
Activité	Objectif	Résultat	Objectif
Nb de commune accompagnée	1/an	Nb d'élèves sensibilisés (2 classes pilotes)	40/an
Nb d'écoles pilotes	2/an	Taux de réduction du gaspillage alimentaire	- 15%

POINTS DE VIGILANCE, FREINS ET CONTRAINTES EVENTUELS
<p>Cette action nécessite un accompagnement humain relativement important. Les pesées doivent être réalisées de manière rigoureuse pour que les résultats soient exploitables. L'engagement de la commune et la mobilisation du personnel de cantine sont les facteurs de réussite de l'action.</p>

TRANSVERSALITE DES ACTIONS	
Avec d'autres documents structurants	PCAET – PNA - CODOM

OBJECTIF STRATEGIQUE	C – LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET FACILITER LA GESTION DE PROXIMITE DES BIODECHETS
ACTION 9	FACILITER LA VALORISATION DE PROXIMITE DES BIODECHETS

CONSTAT ET ENJEUX
<p>CONSTATS : Les biodéchets représentent une part importante des DMA, soit 165 kg/habitant/an en regroupant les végétaux ligneux, herbacés et les autres déchets organiques. Avec l’obligation de trier à la source et valoriser les biodéchets à partir de 2023, la gestion de proximité reste la solution la moins coûteuse et la plus efficace.</p> <p>ENJEUX : Limiter les coûts liés à la collecte et au traitement des biodéchets Limiter les émissions de GES liés à la collecte et au traitement des biodéchets Assurer un retour à la terre des biodéchets au plus proche du lieu de production</p>

OBJECTIFS DE L’ACTION
<p>Généraliser la pratique du compostage domestique Expérimenter le broyage des déchets verts à domicile</p>

PROJETS REALISES, EN COURS ET PREVUS
<p>REALISES : Depuis de nombreuses années, la CIREST met à disposition des citoyens de l’Est des bacs à compost et accessoires (bio-seaux et outil de retournement). Au 31/12/2021, on compte 19 883 bacs à compost livrés sur le territoire, soit un taux d’équipement de 38% des logements. Parmi ces bacs, on dénombre 79 établissements scolaires équipés, et quelques cimetières. En immeuble, quelques opérations ont été lancées entre 2012 et 2015, sans grand succès.</p> <p>EN COURS : En 2021, la CIREST a fait l’acquisition de 2 broyeurs de déchets végétaux. Il s’agit de petits modèles électriques, facilement transportables, qui peuvent broyer des branches d’un diamètre de 4 cm maximum. A partir de 2022, la communication va être accentuée pour faire la promotion de ses équipements que la CIREST prête gratuitement aux habitants.</p> <p>PREVUS : Accentuer la promotion du compostage domestique Réaliser une vidéo de formation pour garantir une bonne utilisation des bacs à compost Faire la promotion des broyeurs électriques et suivre la satisfaction des utilisateurs Expérimenter une prestation de broyage des déchets végétaux à domicile</p>

MISE EN OEUVRE		
Principales étapes	Période	Acteurs identifiés
<u>Compostage</u> : poursuivre la sensibilisation (opérations de proximité, écoles et campagne mass média), la mise à disposition	Tous les ans	Réseau Compost Citoyens Réunion

de bacs et accessoires, les enquêtes sur le terrain (foyers, écoles, cimetières, restaurants...)		
Réaliser une vidéo sur le compostage et une sur le broyeur, qui seront mises en ligne	2022	Service Communication
<u>Broyage</u> : suivre les demandes du broyeur, évaluer la satisfaction des utilisateurs, informer sur l'utilisation du broyat, évaluer l'impact	A partir de 2022	Service Communication

MOYENS ET RESSOURCES

Humains	Financiers (hors ETP)	Financeurs potentiels
2,4 ETP/an	Fonctionnement : 20.875 € sur 6 ans Investissement : 1.050.000 € sur 6 ans	ADEME - FEDER

INDICATEURS

Activité	Objectif	Résultat	Objectif
Nb de bacs à compost livrés	1 000/an	Quantité de biodéchets évités par le compostage domestique	184 T/an
Nb d'interventions en écoles	150/an	Quantité de biodéchets évités par le broyage (végétaux ligneux)	1,5 T/an
Nb de demandes pour le broyeur de déchets végétaux	30/an		

POINTS DE VIGILANCE, FREINS ET CONTRAINTES EVENTUELS

La vidéo de formation au compostage domestique est importante pour s'assurer de la bonne utilisation du bac et du produit fini.

TRANSVERSALITE DES ACTIONS

Avec d'autres documents structurants	PCAET - CODOM
--------------------------------------	---------------

OBJECTIF STRATEGIQUE	C – LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET FACILITER LA GESTION DE PROXIMITE DES BIODECHETS
ACTION 10	PROMOUVOIR LES PRODUITS LOCAUX ET LES CIRCUITS COURTS

CONSTAT ET ENJEUX
<p>CONSTATS : En 2020, le taux de couverture* des fruits et des légumes à La Réunion étaient respectivement de 56% et 65% (source DAAF 974). En parallèle, d'un point de vue de santé public, les réunionnais ne consomment pas assez de fruits et de légumes et seulement 19% déclarent autoconsommer (source INSEE – DAAF). Même si depuis la crise du COVID 19, la volonté de consommer des produits frais et locaux s'est accentuée, les réunionnais effectuent encore 77% de leurs achats alimentaires en grandes surfaces (source INSEE).</p> <p>ENJEUX : Limiter les emballages Limiter les émissions de GES liés au transport des produits alimentaires Favoriser une alimentation locale et saine avec des produits frais et de saison, à un coût abordable Favoriser un cycle vertueux de la matière organique à l'échelle local</p>

*Taux de couverture = (production locale – exportations) / (importations + productions locale – exportations)

OBJECTIFS DE L'ACTION
<p>Favoriser les circuits de vente directe : marchés de producteurs, AMAPéi, Ruches... Encourager l'autoproduction via le développement des jardins partagés Participer à l'émergence des PAT dans l'Est</p>

PROJETS REALISES, EN COURS ET PREVUS
<p>REALISES : Entre 2012 et 2016, la CIREST a soutenu 4 associations pour la création de jardins partagés (aide à l'investissement), mais ces projets n'ont pas perduré, faute d'accompagnement des jardiniers.</p> <p>EN COURS : La commune de Bras Panon s'est récemment engagée dans un PAT. Depuis 2015, la CIREST accompagne les écoles dans la création d'un jardin potager.</p> <p>PREVUS : Faire un état des lieux des jardins partagés existants ou en projet dans les communes Promouvoir et faire connaître les circuits courts auprès des consommateurs Accompagner la création de nouveaux jardins potagers partagés</p>

MISE EN OEUVRE		
Principales étapes	Période	Acteurs identifiés
Poursuivre l'AAC pour la création de jardins potagers dans les écoles	A partir de 2022	

Faire un inventaire des circuits courts et des jardins partagés existants	2023	Mairies, DAAF, associations, bailleurs, CFPPA, Chambre d'Agriculture
Créer des outils de communication pour promouvoir les circuits de vente directe		Service Communication
Identifier les friches urbaines pour créer de nouveaux jardins partagés	A partir de 2024	Mairies, service Aménagement de la CIREST
Proposer une formation initiale pour les jardiniers amateurs		
Assurer un accompagnement régulier des jardins partagés		

MOYENS ET RESSOURCES

Humains	Financiers (hors ETP)	Financeurs potentiels
0,27 ETP/an	119.200 € sur 6 ans	DAAF – CAF – ARS - CGSS

INDICATEURS

Activité	Objectif	Résultat	Objectif
Nb d'outils de communication pour la promotion des circuits courts	1/an	Nb de nouveaux jardins partagés	+ 1/an
Nb d'écoles accompagnées pour la création d'un jardin potager	5/an	Nb de nouveaux jardiniers amateurs	+ 15/an
		Nb d'enfants sensibilisés au jardinage au naturel	100/an

POINTS DE VIGILANCE, FREINS ET CONTRAINTES EVENTUELS

Sur la base des retours d'expérience des premiers jardins suivis, les modalités de gestion et d'animation sont essentielles pour pérenniser l'activité sur les jardins partagés.

TRANSVERSALITE DES ACTIONS

Avec d'autres documents structurants	PCAET - PNA
--------------------------------------	-------------

OBJECTIF STRATEGIQUE	D – ENCOURAGER L'ALLONGEMENT DE LA DUREE DE VIE DES OBJETS
ACTION 11	DEVELOPPER L'INFORMATION AU PUBLIC SUR LES SOLUTIONS DE REEMPLOI

CONSTAT ET ENJEUX
<p><u>CONSTATS</u> :</p> <p>La population n'est pas toujours au courant des alternatives locales qui permettent d'éviter de jeter les objets : faire réparer, réparer soi-même, donner, acheter ou vendre d'occasion... Plusieurs associations, dont certaines conventionnées avec la CIREST, méritent de se faire connaître pour développer leur activité.</p> <p><u>ENJEUX</u> :</p> <p>Encourager le réemploi et la réparation Allonger la durée de vie des objets</p>

OBJECTIFS DE L'ACTION
<p>Faire connaître et accompagner les structures de réemploi et les réparateurs Organiser un évènement festif autour du réemploi, qui soit itinérant sur les communes de l'Est</p>

PROJETS REALISES, EN COURS ET PREVUS
<p><u>REALISES</u> :</p> <p>En 2013, la CIREST a édité un calendrier des brocantes de l'Est, qui était à disposition dans des boulangeries et des stations-services du territoire Est. La CIREST a également participé à renseigner l'Annuaire du réemploi et de la réparation édité par la CMA en 2014. Ce document a été distribué dans les déchèteries et sur les manifestations du territoire Depuis 2019, plusieurs associations sont conventionnées avec la CIREST pour récupérer du matériel en déchèterie pour le réparer et le revendre.</p> <p><u>EN COURS</u> :</p> <p>Le site www.reparer.re est mis à jour régulièrement.</p> <p><u>PREVUS</u> :</p> <p>Faire un état des lieux des acteurs du réemploi et de leurs besoins Promouvoir les solutions de réemploi, notamment via des supports numériques, et une manifestation dédiée Améliorer et réaménager les zones de réemploi en déchèterie Organiser les collectes thématiques pour réemploi en déchèterie : jouets, vêtements...</p>

MISE EN OEUVRE		
Principales étapes	Période	Acteurs identifiés
Faire un état des lieux des acteurs du réemploi et identifier leurs besoins	2022	ADRIE, ARDIE, VIMR, SERVIS, EKOPRATIK, ACTER...
Créer des supports de communication pour promouvoir les acteurs du réemploi (format papier et numérique)	A partir de 2022	Service Communication, CCAS

Organiser des campagnes d'information en déchèterie	A partir de 2023	Service Exploitation
Organiser un évènement festif pour promouvoir le réemploi, itinérant sur les communes de l'Est	A partir de 2024	Associations, mairies

MOYENS ET RESSOURCES

Humains	Financiers (hors ETP)	Financeurs potentiels
0,22 ETP/an	55.140 € sur 6 ans	ADEME

INDICATEURS

Activité	Objectif	Résultat	Objectif
Nb de supports de communication réalisé dédié au réemploi	1/an	Qté de déchets évités grâce aux acteurs du réemploi	20 T/an
Nb de campagnes d'information en déchèterie	2/an		
Nb d'évènement festif organisé	1		
Nb d'ateliers de réparation	20/an		

POINTS DE VIGILANCE, FREINS ET CONTRAINTES EVENTUELS

Malgré le niveau de revenu faible dans l'Est, l'achat de seconde main n'est pas un réflexe pour beaucoup. Il peut même faire honte pour certains. Il s'agira de démocratiser et valoriser l'occasion comme un comportement « à la mode », et mettre l'accent sur les économies possibles.

TRANSVERSALITE DES ACTIONS

Avec d'autres documents structurants	PCAET - CODOM
--------------------------------------	---------------

OBJECTIF STRATEGIQUE	D – ENCOURAGER L'ALLONGEMENT DE LA DUREE DE VIE DES OBJETS
ACTION 12	FAVORISER L'UTILISATION DES PIECES DETACHEES D'OCCASION

CONSTAT ET ENJEUX
<p><u>CONSTATS</u> :</p> <p>Le coût et la disponibilité des pièces détachées neuves est un frein à la réparation des appareils électroménagers. Il est souvent moins cher de racheter un appareil plutôt que de le faire réparer. Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 2022, les réparateurs doivent proposer des pièces détachées d'occasion dès qu'ils en ont sous la main.</p> <p><u>ENJEUX</u> :</p> <p>Encourager la réparation des équipements électriques et électroniques Allonger la durée de vie des objets</p>

OBJECTIFS DE L'ACTION
Faciliter la réparation des objets

PROJETS REALISES, EN COURS ET PREVUS
<p><u>REALISES</u> :</p> <p>Depuis 2019, la CIREST organise des ateliers de réparation, lors de l'installation ponctuelle de bennes pour la collecte des D3E dans les quartiers.</p> <p><u>EN COURS</u> :</p> <p><u>PREVUS</u> :</p> <p>Créer une plate-forme numérique pour la vente (ou le don) des pièces détachées d'occasion. Faire connaître l'outil pour enrichir l'offre et la demande</p>

MISE EN OEUVRE		
Principales étapes	Période	Acteurs identifiés
Inventorier les structures pouvant proposer des pièces détachées	2022	Associations, artisans, CMA
Lancer une consultation pour la création d'une plate-forme numérique et sa maintenance	2023	Service Juridique
Faire la promotion de la plate-forme	2023	Service Communication

NB : Dans le cadre de son nouvel agrément, l'éco-organisme ECOSYSTEM prévoit de créer un HUB d'échange de pièces détachées.

MOYENS ET RESSOURCES

Humains	Financiers	Financiers potentiels
0,10 ETP/an	Action portée par ECOSYSTEM	ADEME - ECOSYSTEM

INDICATEURS

Activité	Objectif	Résultat	Objectif
Nb de plate-forme créée	1	Nb de pièces détachées référencées	
Nb d'acteurs inscrits sur la plate-forme	10	Nb de transactions effectuées	

POINTS DE VIGILANCE, FREINS ET CONTRAINTES EVENTUELS

Les associations et artisans qui alimenteront la plate-forme devront prendre du temps pour renseigner et mettre à jour régulièrement les pièces détachées qu'ils ont en stock. Il s'agira d'insister sur l'approche gagnant-gagnant pour les faire adhérer au dispositif.

TRANSVERSALITE DES ACTIONS

Avec d'autres documents structurants	PCAET
--------------------------------------	-------

OBJECTIF STRATEGIQUE	D – ENCOURAGER L'ALLONGEMENT DE LA DUREE DE VIE DES OBJETS
ACTION 13	DEVELOPPER LES RECYCLERIES SUR LE TERRITOIRE EST

CONSTAT ET ENJEUX
<p><u>CONSTATS</u> :</p> <p>Beaucoup (trop) d'objets sont jetés, alors qu'ils pourraient encore servir.</p> <p><u>ENJEUX</u> :</p> <p>Récupérer un maximum d'objets abandonnés Allonger la durée de vie des objets</p>

OBJECTIFS DE L'ACTION
Favoriser le don et l'achat d'occasion

PROJETS REALISES, EN COURS ET PREVUS
<p><u>REALISES</u> :</p> <p>Depuis 2015, la CIREST dispose d'une ressourcerie intercommunale implantée sur 900 m² à St Benoit. En 2021, l'ADRIE, association qui gère la ressourcerie, a collecté 79 tonnes d'objets, pour un taux de réemploi de 26%.</p> <p><u>EN COURS</u> :</p> <p>La CIREST vient d'achever une étude de faisabilité pour la création d'une déchèterie-recyclerie sur la commune de St André.</p> <p><u>PREVUS</u> :</p> <p>Créer un espace de vente d'occasion partagé. Créer une nouvelle recyclerie adossée à une déchèterie</p>

MISE EN OEUVRE		
Principales étapes	Période	Acteurs identifiés
Rechercher un foncier bâti pour accueillir un magasin de vente d'occasion	2022	Mairies, service Foncier
Organiser une concertation avec les acteurs pour la gestion du magasin de vente	2022	ADRIE, VIMR, Emmaüs
Faire la promotion du magasin de vente une fois qu'il sera ouvert	A partir de 2023	Service Communication
Organiser un concours pour le recrutement du maitre d'œuvre de la déchèterie-recyclerie de la Cressonnière (St André)	2023	Service Exploitation, Patrimoine et Juridique
Lancer une consultation pour les études de maitrise d'œuvre	2024	
Lancer une consultation pour les travaux	2025	

Organiser la gestion de la recyclerie (à définir)	2024	Service Insertion
---	------	-------------------

NB : la CIREST a identifié un 2^e foncier pour accueillir une déchèterie- recyclerie à Saint Benoit, dans le quartier de Bras Fusil. La Collectivité devrait donc porter 2 projets de recyclerie dans les années à venir.

MOYENS ET RESSOURCES

Humains	Financiers (hors ETP)	Financeurs potentiels
0,12 ETP/an	Fonctionnement : 473.956 € sur 6 ans Investissement : 3.864.000 €	ADEME - FEDER

INDICATEURS

Activité	Objectif	Résultat	Objectif
Nb de magasin de vente d'occasion créé	1	Chiffres d'affaires des ventes d'occasion	
Nb de recyclerie créée	2	Tonnage détourné par la recyclerie	

POINTS DE VIGILANCE, FREINS ET CONTRAINTES EVENTUELS

La construction de la déchèterie-recyclerie de La Cressonnière est un projet de grande envergure dont les délais sont incertains. Une fois ouverte, il faudra sans doute quelques années avant d'atteindre le mode de fonctionnement optimal, et un taux de réemploi satisfaisant.

TRANSVERSALITE DES ACTIONS

Avec d'autres documents structurants	PCAET - CODOM
--------------------------------------	---------------

OBJECTIF STRATEGIQUE	D – ENCOURAGER L'ALLONGEMENT DE LA DUREE DE VIE DES OBJETS
ACTION 14	FACILITER LA VENTE EN VRAC ET LE REEMPLOI DES CONTENANTS

CONSTAT ET ENJEUX
<p><u>CONSTATS</u> :</p> <p>Les emballages à usage unique sont très répandus, et pour la plupart, ils sont en plastique, donc non recyclables.</p> <p><u>ENJEUX</u> :</p> <p>Limiter l'utilisation des emballages à usage unique</p>

OBJECTIFS DE L'ACTION
<p>Encourager l'utilisation de contenants alimentaires réutilisables pour l'achat de repas à emporter (« barquette cari »)</p> <p>Expérimenter des alternatives aux emballages de bouquets de fleurs</p>

PROJETS REALISES, EN COURS ET PREVUS
<p><u>REALISES</u> :</p> <p>Depuis 2020, la CIREST a réalisé une enquête auprès de 10 restaurateurs pour avoir un état des lieux sur l'utilisation des barquettes en plastique pour la vente de repas à emporter. En synthèse, la plupart accepte de servir les clients dans leur propre contenant, et serait favorable à une action visant à développer cette pratique. La CIREST a remis à ces professionnels une affiche pour encourager les clients à apporter leur contenant.</p> <p><u>EN COURS</u> :</p> <p>Depuis 2021, la CIREST remet progressivement à l'ensemble de ses agents un contenant alimentaire en verre pour les encourager à acheter leur repas sans emballage. Dans le cadre du CODOM, il est également prévu d'en remettre aux agents des mairies participantes à la démarche éco-exemplaire.</p> <p>De 2020 à 2021, la CIREST a suivi l'étude menée par l'association REUTILIZ sur la consigne des emballages en verre.</p> <p><u>PREVUS</u> :</p> <p>Etendre le réseau de restaurateurs qui disposent d'une affiche « Amène out barket »</p> <p>Leur remettre un lot de contenants en verre, en contrepartie d'une différenciation de prix avec/sans barquette.</p> <p>Expérimenter le réemploi des contenants en verre issus des entreprises locales</p>

MISE EN OEUVRE		
Principales étapes	Période	Acteurs identifiés
Démarcher les restaurateurs pour apposer l'affiche « Amène out barket »	A partir de 2022	
Organiser une campagne de communication autour de l'action : valorisation d'un professionnel, témoignage des clients...	2023	

Remettre un lot de contenants en verre aux restaurateurs acceptant de différencier le prix pour les clients qui apportent leur propre contenant	A partir de 2023	
Tester des systèmes de stockage des bouquets de fleurs réutilisables (fêtes de la Toussaint et marchés forains)	2024	

MOYENS ET RESSOURCES

Humains	Financiers (hors ETP)	Financeurs potentiels
0,16 ETP/an	21.850 € sur 6 ans	ADEME - CITEO

INDICATEURS

Activité	Objectif	Résultat	Objectif
Nb de restaurants démarchés	10/an	Nb de restaurants apposant l’affiche « Amène out barket »	+ 5/an
Nb de contenants en verre distribués		Nb de restaurants proposant une gratification aux clients qui apportent leur contenant	

POINTS DE VIGILANCE, FREINS ET CONTRAINTES EVENTUELS

Avec le contexte sanitaire et économique, on constate un retour en force aux produits à usage unique pour limiter les contacts et les risques de contamination. L’enjeu est de mettre en avant les gains économiques potentiels pour les restaurateurs (moins d’emballages à acheter).

TRANSVERSALITE DES ACTIONS

Avec d'autres documents structurants	PCAET
--------------------------------------	-------

COMMUNAUTÉ INTERCOMMUNALE RÉUNION EST

*Bras-Panon – Plaine des Palmistes – Saint-André
Saint-Benoît – Sainte-Rose - Salazie*

SEANCE DU 10 DECEMBRE 2021

AFFAIRE 2021-C199

ADOPTION DU PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES DE LA CIREST

L'an deux mille vingt-et-un, le dix décembre, le Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale Réunion Est, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil au siège de la CIREST à Saint-Benoît, la séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Patrice SELLY.

Le Président certifie que la convocation initiale du Conseil Communautaire avait été faite, le **02 décembre 2021**.

Le nombre des membres en exercice est **48**.

Nombre de membres :

Présents	Représentés	Absents	Total des votes
31	12	5	43

ÉTAIENT PRESENTS : (31)

Monsieur Patrice SELLY , Monsieur Michel VERGOZ , Monsieur Stéphane FOUASSIN , Monsieur Jeannick ATCHAPA , Monsieur Johnny PAYET Monsieur Ridwane ISSA , Madame Isabelle PERMACAONDIN , Madame Monique MARIMOUTOU-TACOUN , Monsieur Georges PARVEDY , Monsieur Patrice BOULEVART , Madame Sidoleine PAPAYA , Madame Elodie PRAUD , Madame Sonia ALBUFFY , Monsieur Jean-Marc PEQUIN , Monsieur Laurent PAPAYA , Madame Alexa SOUPOU ,	Madame Stéphanie POÏNY-TOPLAN , Madame Catherine Anne PAYET , Monsieur Laurent RAMASSAMY , Madame Jimmye COUPOU , Monsieur Gilles NAZE , Monsieur Saïd MOUSSA , Madame Vivianne PAYET BEN HAMIDA , Monsieur Jean-Claude FENELON , Monsieur Augustin CAZAL , Monsieur Bruno ROBERT , Madame Odile DAMOUR , Monsieur Jean-Louis VITAL , Madame Marie-Valentine SERRANO , Madame Marie Michelle MARIAYE , Monsieur Daniel GONTHIER .
--	--

ÉTAIENT ABSENTS : (5) Monsieur Axel **BOUCHER**, Monsieur Patrick **DALLEAU**, Madame Sabrina **RAMIN**, Madame Sabrina **DIJOUX**, Monsieur Stéphane **SOUPRAMANIAN**.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : (12) Monsieur Joé **BEDIER** à Monsieur Jean-Marc **PEQUIN**, Madame Anne **CANAGUY** à Monsieur Augustin **CAZAL**, Madame Sophie **AUDIFAX-LEBON** à Monsieur Jean-Louis **VITAL**, Madame Sylvie **PAYET** à Madame Odile **DAMOUR**, Monsieur Jean-Paul **CONSTANT** à Monsieur Laurent **RAMASSAMY**, Monsieur Jean Yannick **RAMIN** à Madame Stéphanie **POÏNY-TOPLAN**, Madame Lorraine **MERGY** à Monsieur Jeannick **ATCHAPA**, Madame Primilla **CEVAMY** à Madame Elodie **PRAUD**, Monsieur Jean- Marie **VIRAPOULLE** à Monsieur Jean-Claude **FENELON**, Madame Marie-Lise **CHANE-TO** à Madame Viviane **BEN HAMIDA**, Madame Cindy **SOUCAINE** à Monsieur Michel **VERGOZ**, Monsieur Ludovic **ALLAMELOU** à Monsieur Bruno **ROBERT**.

Arrivée de Monsieur Saïd **MOUSSA** à partir de l'affaire 2021-C188, de Monsieur Stéphane **FOUASSIN** à partir de l'affaire 2021-C190,

Départ de Monsieur Ludovic **ALLAMELOU** à l'affaire 2021-C196 et procuration donnée à Monsieur Bruno **ROBERT**.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Patrice BOULEVART qui accepte, a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Que la condition de quorum a été atteinte.

Le Président

Patrice SELLY

Accusé de réception en préfecture
 974-249740093-20211210-2021-C199V2-DE
 Date de télétransmission : 21/12/2021
 Date de réception préfecture : 21/12/2021

**ADOPTION DU PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS
MENAGERS ET ASSIMILES DE LA CIREST**

Vu l'article L 541-15-1 du Code de l'Environnement, qui rend obligatoire l'élaboration d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés, pour les collectivités à compétence collective,

Vu le décret n°2015-662 qui fixe les modalités d'élaboration et de suivi du PLPDMA ;

Vu les dispositions de la loi Anti Gaspillage et Economie Circulaire du 10 février 2020, qui fixe notamment comme objectif une réduction des 15% des déchets ménagers et assimilés en 2030 par rapport à 2010 ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 27 juin 2018 (affaire n°2018-C078) qui acte de lancement de la procédure d'élaboration du PLPDMA de la CIREST ;

Considérant les avis reçus de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du PLPDMA qui s'est réunie le 16 décembre 2020 ;

Considérant les avis reçus dans le cadre de la consultation du public qui s'est tenue du 17 septembre 2021 au 31 octobre 2021 ;

Depuis le 1^{er} janvier 2012, l'élaboration d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) est obligatoire pour les collectivités ayant la compétence « collecte ». Ce document regroupe l'ensemble des actions coordonnées visant à réduire la quantité et la nocivité des déchets ménagers et assimilés (DMA). Pour rappel, la loi AGECE (anti-gaspillage et économie circulaire) du 10 février 2020 ambitionne de réduire de 15% de DMA entre 2010 et 2030.

Le cadre réglementaire

Après avoir mené à bien un premier programme de prévention entre 2012 et 2017 avec le soutien financier et technique de l'ADEME, la CIREST a acté en juin 2018 le lancement de l'élaboration de son nouveau PLPDMA, en respectant le contenu et les modalités d'élaboration précisés dans le décret du 10 juin 2015.

Pour rappel, le PLPDMA doit comporter les éléments suivants :

- Un état des lieux du territoire,
- Des objectifs de réduction des DMA,
- Un plan d'actions à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs, avec notamment des moyens techniques, humains et financiers nécessaires,
- Des indicateurs et des modalités d'évaluation et de suivi du PLPDMA.

De plus, le PLPDMA devra être compatible avec :

- le Plan National de Prévention des Déchets (PNPD) 2021-2027, dont la concertation du public s'est tenu du 30 juillet au 30 octobre 2021,
- le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD), qui est encore en cours d'élaboration.



Le processus d'élaboration

Pour ce faire, la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) du PLPDMA s'est réunie pour la première fois en octobre 2018.

Entre décembre 2018 et mai 2019, la CIREST a ensuite organisé 5 ateliers participatifs visant à mobiliser largement les acteurs du territoire et à co-construire le prochain PLPDMA. Cette concertation a rassemblé près de 100 participants et a abouti 50 propositions.

A la suite de ces ateliers, la CIREST a réalisé un travail de structuration pour regrouper ces propositions et proposer un plan comprenant 14 actions, articulées autour de 4 axes stratégiques :

- Développer l'exemplarité des services publics,
- Informer et sensibiliser,
- Lutter contre le gaspillage alimentaire et faciliter la gestion de proximité des biodéchets,
- Encourager l'allongement de la durée de vie des objets.

En décembre 2020, la CCES du PLPDMA a émis un avis favorable sur le plan d'actions proposé pour les 6 années à venir.

La CIREST a alors lancé la phase de consultation du public qui s'est tenue du 17 septembre au 31 octobre 2021.

Les enjeux et les objectifs

Les enjeux liés à la réduction des déchets sont nombreux : économiser les ressources (l'eau, l'air, les sols...) et les matières premières, limiter les émissions de gaz à effet de serre, maîtriser les coûts de gestion des déchets, préserver la santé de la population, protéger la biodiversité...

D'un point de vue économique, les actions de réduction des déchets peuvent être génératrices d'emploi, et améliorer le pouvoir d'achat des ménages.

D'un point de vue humain, les actions de réduction des déchets peuvent contribuer à créer un lien social.

Dans son nouveau PLPDMA, la CIREST se fixe comme objectif de réduire de **12,4 % la production des DMA entre 2010 et 2026**, suivant ainsi la trajectoire nationale fixée par la loi AGECE.

Synthèse du diagnostic

Parmi les actions les plus efficaces du 1er PLPDMA mené par la CIREST entre 2012 et 2017, on peut retenir : la généralisation du compostage domestique, la lutte contre le gaspillage alimentaire, le Stop Pub, la promotion des achats écoresponsables, la création d'une ressourcerie intercommunale, le lancement d'une démarche éco-exemplaire à la CIREST.

Les principaux éléments du diagnostic du territoire sont résumés dans le tableau ci-dessous :

	ATOUS	FAIBLESSES
Facteurs internes	<ul style="list-style-type: none">• Des actions déjà engagées• RSE pour les entreprises et les communes• Collecte des OMR en C1 depuis 2016• Action connexe : PCAET	<ul style="list-style-type: none">• Effectif réduit : 4 ETP• Manque de visibilité (communication)• Peu de contacts avec les entreprises• Manque de relais dans les communes membres

Accusé de réception en préfecture
974-249740093-20211210-2021-C199V2-DE
Date de télétransmission : 21/12/2021
Date de réception préfecture : 21/12/2021

	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvelle mandature 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de tarification incitative
Facteurs externes	OPPORTUNITES	MENACES
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cadre national : loi EGALIM, loi AGECE ➤ Dynamique régionale (zéro déchet et économie circulaire) ➤ Partenariats existants ➤ Saturation du centre d'enfouissement ➤ Contexte économique fragile 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Territoire vaste et hétérogène ➤ Précarité de la population ➤ Situation sanitaire (qui favorise le tout jetable) ➤ Faible adhésion de la population ➤ Contexte économique fragile

Le plan d'action

Le plan d'action proposé pour la période 2021/2026 comporte 14 actions articulées autour de 4 axes stratégiques. Certaines actions, marquées d'une *, sont communes au Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Axe A – Développer l'exemplarité des services publics

- 1/ Constituer une équipe d'élus convaincus, motivés et acteurs
- 2/ Créer un réseau sur l'exemplarité des services publics *
- 3/ Développer les manifestations écoresponsables *

Axe B – Informer et sensibiliser

- 4/ Accompagner le consommateur dans ses achats et ses usages
- 5/ Sensibiliser les enfants
- 6/ Sensibiliser le grand public

Axe C – Lutter contre le gaspillage alimentaire et faciliter la gestion de proximité des biodéchets

- 7/ Accompagner les commerces de bouche dans la réduction du gaspillage alimentaire
- 8/ Accompagner les restaurants scolaires dans la réduction du gaspillage alimentaire
- 9/ Faciliter la valorisation de proximité des biodéchets
- 10/ Promouvoir les produits locaux et les circuits courts *

Axe D – Encourager l'allongement de la durée de vie des objets

- 11/ Développer l'information au public sur les solutions de réemploi
- 12/ Favoriser l'utilisation des pièces détachées d'occasion
- 13/ Développer les ressourceries sur le territoire Est
- 14/ Faciliter la vente en vrac et le réemploi des contenants *

Les cibles, objectifs et indicateurs d'activité sont précisés dans le document de présentation joint en annexe.

Les moyens dédiés au PLPDMA

Les moyens financiers et humains nécessaires à la mise en œuvre du PLPDMA sont les suivants :

Axes stratégiques	Fonctionnement	Investissement	ETP annuel
Eco-exemplarité	436 639 €		1,1
Sensibilisation	875 355 €		1,9
Biodéchets	680 083 €	618 000 €	2,4
Réemploi	699 144 €	1 315 100 €	1,7
TOTAL	2 691 200 €	1 933 100 €	6,1
Moyenne annuelle	448 537 €	383 453 €	

Compte tenu des systèmes d'aide actuels de l'ADEME et de la DAAF, la CIREST devrait pouvoir prétendre à plusieurs subventions au fonctionnement et à l'investissement pour financer les actions du PLPDMA.

L'équipe projet comporte actuellement 4 ETP. Grâce au Contrat Déchets Outre Mer (CODOM) signé avec l'ADEME en août 2021, un chargé de mission vient d'être recruté. Il est donc nécessaire de recruter 1 ETP supplémentaire pour mener à bien les actions du PLPDMA et tendre vers l'objectif national de la loi AGECE.

En estimant la quantité de déchets évités à 4,3 kg/habitant/an, soit environ 570 tonnes/an, les coûts de traitement évités seraient de l'ordre de 1,45 k€ sur 6 ans.

Diffusion de la consultation

Un document de 8 pages a été réalisé à destination du public. La communication sur la consultation du public s'est faite par plusieurs canaux :

- En présentiel : information lors du Salon de l'Ecologie et du Développement Durable du 17 au 19 septembre 2021
- Canaux numériques : site Internet, page Face Book et intranet de la CIREST, mailing aux membres de la CCES, aux élus communautaires et aux acteurs ayant participé aux ateliers de concertation.
- Format papier : parution dans le supplément du Journal de l'île du 16/09/2021, affichage dans le hall d'entrée de la CIREST et dans 36 points du territoire Est (mairies, mairies annexes, déchèteries, médiathèques...)

Synthèse des avis reçus

En plus des avis émis par les membres de la CCES réunis en décembre 2020, la CIREST a reçu 6 avis transmis via le site Internet de la CIREST, dont 3 issus d'associations, et 3 issus de citoyens.

	Proposition déjà initiée ou intégrée	Autres propositions
<p>A – Développer l'exemplarité des services publics</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Trier et valoriser les biodéchets des marchés forains (SREPEN), 	<ul style="list-style-type: none"> • Planter des arbres fruitiers sur les espaces verts publics (Ekopratik)
<p>B – Informer et sensibiliser</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Filmer les ateliers pratiques et les mettre en ligne pour les rendre accessibles à tous (CCES) • Accentuer la communication pour corriger les mauvaises habitudes de consommation (CCES), • Booster le compostage domestique avec une communication mass-média (SREPEN), 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les personnes du 3e âge afin qu'ils deviennent des ambassadeurs (CCES), • Uniformiser les messages de toutes les collectivités pour gagner l'adhésion de la population (CCES), • Utiliser des outils innovants pour sensibiliser les citoyens (Réussir Ou Lé Kapab),
<p>C – Lutter contre le gaspillage alimentaire et faciliter la gestion de proximité des biodéchets</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir une formation au moment de la dotation pour garantir une bonne utilisation du bac à compost (CCES), • Proposition de partenariat de la Chambre d'Agriculture sur l'agriculture urbaine, • Travailler sur les biodéchets en priorité, avec dotations systématique en composteurs lors de la distribution de bacs poubelles (SREPEN), 	<ul style="list-style-type: none"> • Instaurer une tarification incitative (CCES), • Récupérer du broyat des déchets végétaux pour le jardin (Ekopratik), • Développer les composteurs électromécaniques (citoyen),
<p>D – Encourager l'allongement de la durée de vie des objets</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser une bourse aux pièces détachées, à l'image de la bourse aux matériaux créée par la CERBTP (CCES), • Adosser une ressourcerie à une déchèterie pour augmenter le taux de réemploi (CCES), • Valoriser les commerçants qui adoptent des éco-gestes (CCES), • Référencer les Réparali Kafé sur le site www.reparer.re (Ekopratik), 	<ul style="list-style-type: none"> • Récupérer des pièces détachées en déchèterie (Ekopratik), • Tracer tous les appareils électroménagers arrivant en déchèterie (marque, modèle, année de fabrication) pour informer les citoyens sur leur véritable durée de vie et orienter ainsi les achats (citoyen)

Proposition d'adoption

Compte tenu de la présentation qui vous a été faite, il est proposé d'adopter le Programme Local de Prévention de la CIREST pour une période de 6 ans.

Celui-ci fera l'objet d'un bilan annuel soumis à l'avis de la CCES. Le Président de la CIREST fera un rapport de ce bilan et de l'avis de la CCES au Conseil Communautaire avant de le mettre à la disposition du public.

A bout de 6 ans, une évaluation sera soumise à la CCES et transmise au Conseil Communautaire qui pourra se prononcer sur une éventuelle révision partielle ou totale du programme.

Dans les 2 mois suivant l'adoption du PLPDMA, la CIREST en informera le Préfet et l'ADEME

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés, avec 43 « Pour »,

- Approuve le plan d'actions proposé pour le Programme de Prévention des Déchets ménagers et Assimilés (PLPDMA) tel qu'il vient de vous être présenté,
- Approuve les moyens humains et financiers nécessaires sur 6 ans pour mener à bien le PLPDMA,
- Autorise le Président ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

Fait à Saint-Benoît, le 10 décembre 2021

**Pour extrait conforme,
Le Président de la CIREST
Patrice SELLY**

